

L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 142 - Avril 2019 - www.allevard.fr

Dossier : S'portez vous bien p.15



Les médaillés de la ville p.6

Le lycée du Bréda, meilleur lycée professionnel p.8

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

114

N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie

04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, de 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi, de 10 h à 12 h
Samedi, de 10 h à 12 h 30

04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Service des eaux Le Grésivaudan

04 76 99 70 00

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
de 17 h 30 à 19 h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Jusqu'à 19 h l'été

Maison du Territoire

71, chemin des Sources
Bernin
04 56 58 16 00

Gardes médicales

Maison médicale
12, rue Lamartine à Froges
- Les jours de semaine de 20 h à minuit
- Les samedis de midi à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
Pour avoir un rendez-vous appeler le
0810 15 33 33

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**

Tous les jeudis et samedis de 08 h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

Pour les plaintes, service en ligne de prise
de rendez-vous personnalisée :

pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Police Municipale

Square Menaggio
04 76 97 00 84

La Poste

8, avenue Louaraz

36 31 : courrier

36.39 : banque postale

Lundi, jeudi vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à
16 h 30

Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Départ du courrier à 15 h 30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@alleverd.fr - www.alleverd.fr
L., Me., Ve. de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Ma. de 9 h à 12 h (accueil) et de 13 h 30 à
17 h 30 et Je : 9 h à 12 h - Fermée AM

Multi-accueil Les Flocons

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

Le Tacot (accueil enfants-parents 0-4 ans)

8, avenue Louaraz (Pôle enfance jeunesse)
Jeudi 8 h 45-11 h 45 (période scolaire)

Musée d'Alleverd

Maison des Forges
04 76 45 16 40
musee@le-gresivaudan.fr
www.museedalleverd.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance
04 76 45 10 11
Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi
au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h
www.alleverd-les-bains.com

Perception

10, avenue Louaraz
04 76 97 51 14
Ouverture au public : du lundi au vendredi
le matin de 8 h 45 à 12 h.
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Pôle Emploi Pontcharra

40, avenue de la gare
Lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h 15
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30
(Matin sans rdv, après-midi sur rdv)
Tél. candidat **3949**
Tél. employeur **3995**

GEG

24, avenue de Savoie
Du lundi au vendredi,
de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30
**Un seul numéro pour joindre la région
et dépannage 24 heures sur 24 :**
04 76 97 53 54

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdalleverd.fr

SASEP Crêts-en-Belledonne

04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Sécurité Sociale
Jeudi, de 9 h à 11 h 30 (semaines paires)
En Mairie d'Alleverd.

Transports du Grésivaudan

0 800 941 103 (appels gratuits)
www.tougo.fr

ALLEVARDIN 142

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénioux-Villard.

Rédaction : Bernadette Buzaré. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Studio-Kaliko.

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4600 exemplaires. **Dépôt légal** : novembre 2018 - ISSN 1270-0061.

Accueil personnalisé sur rendez-vous aux Impôts

La Direction Départementale des Finances publiques de l'Isère propose depuis le 1^{er} novembre 2018, un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Il permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, rubrique « contact ».

Avec ce nouveau service, les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.



Zone piétonne

Le périmètre de la zone piétonne en centre-ville sera fermé tous les jours aux véhicules du 2 mai au 31 septembre. Ouverture de 7h à 10h, pour permettre notamment l'accès des livreurs.

Grand Débat National : cahier de doléances et temps d'échanges

Depuis le 18 décembre, un cahier de doléances avait été mis à la disposition des citoyens en mairie d'Allevard afin que chacun puisse y inscrire ses propositions. 167 doléances ont été exprimées. Conformément à l'engagement que le maire avait pris, tous les contributeurs du cahier ont été invités à un temps d'échanges et de recherche de synthèse à verser au Grand Débat National, organisé par le gouvernement. La population qui le souhaitait pouvait également participer aux échanges qui ont porté à l'examen de chacune des propositions inscrites sur le cahier.

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard,

et Patrick Mollard, maire-adjoint, avaient en amont repris par écrit toutes les doléances, les avaient classées par thèmes. Ils invitaient les participants à voter pour ou contre chacune d'elles.

Une synthèse concentrant les sujets qui ont fait l'objet d'un vote unanime, a été rédigée et adressée au président de la République, à la Mission Grand Débat National, au préfet ainsi qu'à la députée de notre circonscription.

Elle est à la disposition de tous, par consultation sur les panneaux d'informations de la mairie.

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu **le dimanche 26 mai 2019** (en France). Les bureaux de vote seront situés à l'école maternelle « 3, rue Joseph Casserra » Les horaires d'ouverture seront communiqués dès décision préfectorale.



Un candélabre dysfonctionne : mode d'emploi pour le signaler

La ville d'Allevard dispose de 1 190 candélabres sur son territoire, dont 340 sont volontairement éteints après une concertation municipale, en lien avec les riverains, pour diminuer les dépenses énergétiques et réduire l'impact environnemental. **Ils sont facilement identifiables par l'autocollant apposé sur le mat ou la lanterne « J'économise ».**

Il arrive qu'un candélabre dysfonctionne, soit parce que l'ampoule est grillée, soit pour une autre raison. Dans ce cas, afin de favoriser une réparation rapide, vous pouvez joindre la mairie pour le signaler **en mentionnant impérativement le numéro du candélabre inscrit sur le mat ainsi que l'adresse de sa position** pour qu'il puisse être facilement identifié.

Les services de la mairie se chargeront par la suite de demander l'intervention de son prestataire GreenAlp.



Arrêt cardiaque : deux défibrillateurs accessibles 24 h / 24

L'arrêt cardiaque est une urgence vitale qui nécessite une prise en charge très rapide. Avec les défibrillateurs automatisés pour le grand public, il est désormais possible de secourir efficacement une victime d'arrêt cardiaque. Toute personne, même non professionnelle de la santé, est habilitée à utiliser un défibrillateur externe. **Il faut l'utiliser dans les 5 minutes.**

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a pris l'initiative d'en installer deux sur la commune accessibles 24/24. **Un devant la mairie, fixé au mur à gauche de l'entrée principale, l'autre à La Pléiade, fixé au mur à gauche au pied de l'escalier de l'entrée principale.** Les défibrillateurs sont automatisés et vous indiqueront la marche suivre.

Vous devez dans tous les cas composer le 15 immédiatement pour prévenir les secours.



Création d'une salle d'archivage à la perception

Les locaux de la perception, situés dans le même bâtiment communal que La Poste, ont bénéficié d'aménagements permettant de créer une salle supplémentaire d'archivage. Après avoir rendu un espace au sous-sol disponible, il a été procédé à des travaux d'isolation anti-feu, à la mise en place d'un bloc-porte coupe-feu, ainsi qu'à l'installation de détecteurs incendie. Des étagères ont été construites pour meubler la salle. Ces travaux répondent à une demande du trésor public à laquelle la municipalité répond favorablement afin d'encourager la pérennité de ce service public.

Coût : 4 500 €

Radar pédagogique : inciter à un meilleur comportement

La municipalité a décidé d'installer un radar pédagogique à l'entrée d'Allevard, côté lac du Flumet.

Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. Il affiche la vitesse en vert si le conducteur est en dessous de la limite et en rouge au-delà avec la mention « danger ». La vitesse réglementaire à l'entrée de la ville est de 50 km/h.

« A 50 km/h , le risque mortel en cas de choc frontal tombe à 2 % ! » (Source sécurité routière). Soyons tous responsables !

Coût : 3 000 €





L'étanchéité assurée à l'école de musique

D'importants travaux d'étanchéité ont été réalisés à l'école municipale de musique, avenue de Savoie : terrassement en dessous des fondations, coffrage, maçonnerie, pose d'un goudron et d'un crépis, installation d'un drain relié au réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux devraient assainir le bâtiment qui a subi, à plusieurs reprises, des infiltrations d'eau.

Coût : 38 000 €



Le Mollard, sécurisation de la route

Des glissières en acier galvanisé ont été installées sur 35 mètres route du Mollard, pour garantir la sécurité des véhicules et des piétons.

Coût : 3 700 €

Le tour du lac du Flumet en voie d'aménagement

Après un travail d'équipe réunissant les mairies d'Allevard et de Crêts-en-Belledonne, EDF, et avec la collaboration d'Evelyne Camilleri, employée aux musées du Grésivaudan, Dominique Voisenon, président « des Amis du Musée » et Anaïk Toulouse pour ses connaissances en matière de faune et de flore, un projet d'aménagement du tour du lac du Flumet voit le jour.

Les deux communes et EDF se sont mises

d'accord pour installer 4 bancs, 2 tables d'orientation, 2 panneaux d'accueil, 1 panneau sur la faune et la flore de ce lieu ainsi que 2 panneaux expliquant le fonctionnement de ce lac hydroélectrique. De nombreux promeneurs utilisent cet itinéraire, ces aménagements devraient le rendre plus ludique et accueillant.

Coût : Allevard 7 554 €

Crêts-en-Belledonne 9 761 €

EDF 6 184 €



Stérilisation des chats : la seule solution

Un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à 10 chatons la 1^{ère} année, qui pourront à leur tour donner naissance à plus de 100 chatons l'année suivante !

Pour limiter la prolifération féline, la misère, les maltraitances et les euthanasies inutiles, **faites stériliser votre chat !**

L'association des chats abandonnés d'Allevard fait un travail remarquable. Elle est soutenue par la municipalité. Il n'est pas possible de maîtriser toutes les stérilisations : coût d'une castration et d'un tatouage 50 €, coût d'une stérilisation et d'un tatouage 67 €.



En 2019, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la remise de la médaille de la ville à 5 personnalités.

Cette distinction est destinée à honorer une personne ayant exercé une activité publique pendant un nombre significatif d'années ou une personne ayant effectué une action d'envergure. Qui sont les récipiendaires ?



Yvette Doz

Présidente depuis 2017 du club Louaraz, Yvette Doz œuvre pour ses 105 membres, âgés de 65 à 94 ans. Elle élabore de nombreuses sorties de groupes sur des lieux remarquables ainsi que des déjeuners, à un prix permettant un accès à tous. Yvette et son équipe organisent des manifestations : loto, brocante, vide-grenier ou encore réveillon du 31 décembre qui allient entrées financières pour le club et activités ludiques et festives. Membre du bureau de la FNACA, elle en est référente pour les veuves du Pays d'Allevard. Elle fait également partie de la Société Auvergne-Rhône-Alpes de Gérontologie. Retraitée de la fonction publique, après de nombreuses années de travail au CCAS d'Echirolles, Yvette n'a jamais cessé de s'occuper des autres.



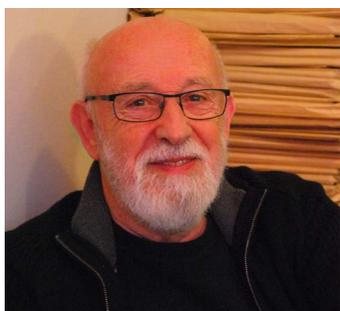
Claude Bachelier

Membre de l'association « Bibliothèque pour Tous » d'Allevard, Claude Bachelier est notamment présent tous les lundis à la bibliothèque pour accueillir les classes des écoles. Il a également mis en place, des rencontres avec des auteurs, qui viennent parler et échanger sur leurs ouvrages. Au sein de l'association des Amis du Musée du Pays d'Allevard, il est investi dans des actions de soutien au musée, en organisant des conférences, comme à l'automne, avec l'importante intervention de Jean-Olivier Viout, substitut du procureur lors du procès Barbie. Passionné d'histoire et de lecture, Claude aime apprendre et s'enrichir. C'est ainsi qu'à 43 ans, alors qu'il avait quitté l'école à 16 ans, il s'engage dans des études à Science po Grenoble où il est diplômé. À travers son blog, il partage ses connaissances, ses idées, et à travers les deux romans qu'il a publiés son goût pour l'écriture.



Béatrice Louaizil

Institutrice depuis 2001 à l'école maternelle Jeanne des Ayettes, Béatrice Louaizil en assure la direction depuis 2004. Elle aime son métier et le revendique « chaque matin, je suis heureuse d'arriver à l'école ! ». L'important esprit d'équipe qui rassemble les institutrices, les ATSEM et tout le personnel intervenant, sont pour elle une énergie à cette motivation. C'est d'ailleurs, pour Béatrice, bien plus qu'une équipe, c'est une famille. Cette fille de marin se positionne comme capitaine du navire où chacun à une place indispensable pour faire avancer le bateau. Elle s'attache également à un fonctionnement pédagogique en adéquation avec ses valeurs : l'égalité, des élèves heureux, le plaisir pour les enfants d'apprendre et celui pour l'enseignant de transmettre.



Dominique Voisenon

Dominique Voisenon est arrivé à Allevard, après une carrière d'ingénieur technique. Dès son installation, il intègre l'association des Amis du Musée du Pays d'Allevard dont il devient président en 2008. Allevard est pour ce passionné d'histoire des techniques, un paradis avec son passé industriel et thermal. La vie associative n'a pas été une découverte avec presque 50 ans d'investissement en Seine et Marne en qualité de président de copropriété dans le cadre de la création de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et de président d'une association patrimoniale dont le cœur était la chocolaterie Menier. Il est devenu en quelques années un spécialiste de notre histoire, qu'il partage volontiers lors de conférences, visites ou encore quand il s'agit de participer à l'identification de pièces du musée d'Allevard.



Brigitte Deleuze

Institutrice depuis 1997 à l'École privée St-Hugues, Brigitte Deleuze en assure la direction depuis 2008. Lorsqu'elle est arrivée, une troisième classe venait d'ouvrir, aujourd'hui 5 classes accueillent des élèves d'Allevard et des communes environnantes. Très attachée affectivement à l'école, Brigitte met en avant une équipe d'enseignants et d'ATSEM soudée, stable depuis de nombreuses années, ce qui permet une cohésion des projets dans le temps. Quant aux élèves, elle souligne un lien éducatif important compte tenu de leur présence dans l'école durant 8 ans, de la maternelle jusqu'au CM2. « Les emmener vers la connaissance, la réussite, est ma mission ». Brigitte Deleuze, d'aussi loin qu'elle se souvienne, a toujours voulu être institutrice, son enthousiasme est intact.

Rénovations de façades, commerces, logements touristiques : des aides municipales vous accompagnent

+ Travaux de façades

Pour encourager la réfection des façades des bâtiments du centre-ville et du Collet d'Alleverd (voir périmètres en mairie)

30 % des travaux sont pris en charge :

- Pour un bâtiment de moins de 4 logements : plafond de 10 000€ HT de travaux, soit une aide de 3 000€ maximum
- Pour un bâtiment de plus de 4 logements : plafond de 30 000€ HT de travaux, soit une aide de 9 000€ maximum

+ Rénovation des devantures de commerces

Pour les commerçants ou agents économiques qui ont un local commercial, afin de les encourager à la rénovation de leur devanture.

30 % des travaux sont pris en charge, avec un plafond de 10 000€ HT de travaux, soit une aide de 3 000€ maximum.

+ Loueurs de meublés et hôtels : vous pouvez être aidés pour l'amélioration du confort

Pour encourager l'amélioration du confort des logements meublés à destination touristique, ou de chambres d'hôtels, la commune a mis en place des aides en partenariat avec des entreprises locales.

Aide de la mairie : 10 % du montant des travaux HT avec un plafond de 2 000€, soit une aide de 200€ maximum, ou un plafond de 500€ par chambre d'hôtel, soit une aide de 50€ maximum.

À laquelle s'ajoute : l'aide des entreprises locales (liste en mairie) : **10 % de remise sur le montant des travaux.**

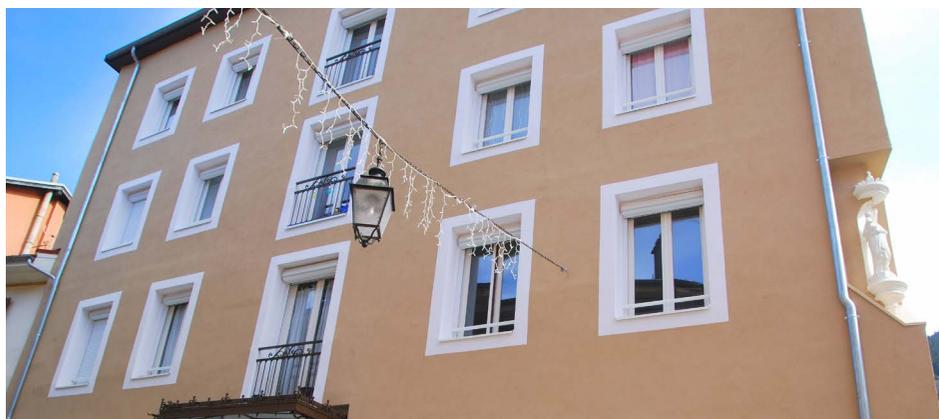
Les dossiers sont à retirer en mairie et **doivent y être impérativement déposés, pour vérification de leur recevabilité, avant les travaux et avant le 31 décembre 2019.**

Contact

Claire Sanséau (architecte conseil)

Courriel : c.sanseau@allevard.fr

Téléphone : 04 76 97 00 75



Le service urbanisme visite votre chantier pour mieux vous conseiller

Un projet de construction nécessite une organisation, un suivi et un contrôle du chantier rigoureux afin de mener à bien ce projet de vie. En complément du maître d'œuvre chargé du bon déroulement des travaux, le service urbanisme de la Mairie, se rend trois fois sur le chantier de la construction (implantation du bâtiment, en cours de réalisation et au moment de la conformité) à des dates fixées en accord avec le propriétaire.

Ces réunions de chantier sont des rendez-vous indispensables au bon déroulement de l'opération. Elles permettent de faire le point sur l'état d'avancement des travaux, le respect du permis de construire et éventuellement de décider des mesures nécessaires à prendre en cas de modifications apportées à la construction. Cette assistance du service urbanisme a pour but d'éviter des désagréments inutiles.

Contacts

Claire Sanséau (architecte conseil)

c.sanseau@allevard.fr

Téléphone : 04 76 97 00 75

Anne Delayen (responsable service

urbanisme) : af.delayen@allevard.fr

Téléphone : 04 76 97 00 72.



Fusion de Pinsot et La Ferrière

Sur décision de leur conseil municipal respectif, les communes de Pinsot et La Ferrière ont adopté leur projet de fusion pour devenir, depuis le 1^{er} janvier, une seule commune baptisée : **Le Haut-Bréda**.

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent

Après la construction du NRO, Nœud de Raccordement Optique, au-dessus de La Pléiade à proximité du « terrain noir », le Département poursuit le déploiement de la fibre, en utilisant le réseau existant de France Télécom. Elle est actuellement installée en limite du domaine public. La mise en service chez les particuliers s'exercera dans un deuxième temps via les opérateurs de téléphonie.



Construction du centre routier, un peu de retard

Le chantier de construction du nouveau centre routier devait s'achever durant le premier trimestre 2019. Les travaux ont pris du retard suite à la défaillance d'une entreprise de maçonnerie.

Une nouvelle société a été recrutée par le Département. Si tout se déroule comme prévu, la réception du chantier est envisagée pour mai.



Le Lycée des métiers Le Bréda classé meilleur lycée professionnel isérois !

Le lycée privé Le Bréda à Allevard vient d'être classé meilleur lycée professionnel isérois devant 39 établissements. Une très belle reconnaissance qui vient saluer le travail des enseignants et du personnel éducatif avec à la tête Emmanuelle Alain, proviseure. Avec 160 élèves, ce lycée parvient à d'excellents résultats aux examens. Bravo à toute l'équipe et aux élèves !



Dans le cadre des importants travaux réalisés par le Département sur la RD525 dans les Gorges du Bréda, des coupures sont nécessaires :

	2019										2020						
	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUI		
	✓	✓	✓				✓	✓	✓						✓	✓	✓
					✓	✓											
OUVERT											✓	✓	✓	✓			

GEG crée GreenAlp

Une réglementation européenne impose à Gaz Electricité de Grenoble (GEG) de séparer dorénavant ses activités de gestionnaire de réseaux de celles de fournisseur d'énergie par des marques différentes. Concrètement, GEG devait distinguer sa société qui gère les réseaux de celle qui vend l'énergie. Le groupe GEG a donc filialisé au 1^{er} janvier ses activités de réseaux et a créé la société GreenAlp (Grenoble REseaux Energies des ALPes) gérée de manière indépendante.

Le distributeur GreenAlp a pour mission d'assurer l'entretien et la modernisation des réseaux, d'alimenter les logements en énergie et d'effectuer les interventions techniques à domicile : raccordement au réseau, mise en service et relève de votre compteur, changement de puissance.

Le fournisseur d'énergies GEG a quant à lui pour mission de vendre l'énergie, d'assurer la gestion des contrats d'énergie et d'être l'intermédiaire entre le client et le distributeur d'énergies. Il est donc un interlocuteur commercial pour : souscription de contrat, conseil consommation, demande d'intervention technique, facturation...

Les habitants doivent garder comme contact fournisseur GEG puisqu'il gère leur contrat d'électricité et assure la relation commerciale, mais les interventions techniques sont réalisées par les salariés de GreenALp.

**En cas d'urgence, le numéro d'appel reste inchangé : 04 76 97 53 54
24h/24 et 7j/7**



Le sou des écoles pleinement investi

Les membres du Sou des écoles ont remis les dotations pour l'année 2018-2019 aux équipes enseignantes des écoles maternelle Jeanne des Ayettes et élémentaire Pierre Rambaud. La directrice, Béatrice Louaizil, et le directeur, Pierre Massit, ont reçu respectivement un chèque d'un montant total de 4 424€, ce qui représente une dotation de 14€ par élève.

Cette somme a été récoltée grâce aux manifestations organisées par Le Sou. Elle permet aux écoles de financer des activités, des spectacles, des sorties, des projets artistiques, des équipements pour toutes les classes...

Bravo et merci aux parents bénévoles de l'association, aux parents des élèves et aux enseignants qui s'investissent tout au long de l'année



Nouveaux jeux au parc des Thermes

Après une rénovation du sol et en concertation avec les assistantes maternelles, de nouveaux jeux pour les jeunes enfants ont été installés dans le square du parc des thermes.

Coût : 23 900€

(Subventions : 30 % Département, 30 % Région)



Révolution technologique à l'école

Les tableaux interactifs ont fait leur rentrée

C'est une véritable petite révolution technologique qui s'est opérée à l'école élémentaire Pierre Rambaud et à l'école maternelle Jeanne des Ayettes. Les tableaux à craies ont été démontés pour laisser place à l'arrivée d'un nouvel outil pédagogique : le Tableau Blanc Interactif (TBI).

8 classes à l'école élémentaire et 2 en maternelle sont désormais équipées de cet outil qui est à la fois **un tableau interactif** : on peut écrire dessus de façon manuelle tout en faisant intervenir un logiciel (exemple : outils de géométrie), **un visualiseur** : on peut projeter différents documents, **un vidéo projecteur** : on peut projeter à l'écran le contenu d'un ordinateur.

Coût : 26 089€

(dont 15 983€ versés par l'école : somme économisée sur plusieurs années sur les dotations versées par la mairie à la caisse des écoles).



Des Ipad dans les classes

32 Ipad ont été achetés à destination des élèves de l'école élémentaire Pierre Rambaud. Cette acquisition a permis de mettre fin à la salle informatique où les élèves devaient se déplacer pour utiliser des outils informatiques. Dorénavant, grâce à ces Ipad, c'est l'informatique qui se déplace dans les classes.

Coût : 14 620€

(50 % mairie, 50 % éducation nationale)



Une nouvelle salle pour la ludothèque

Une nouvelle salle destinée à la ludothèque a été inaugurée en février en présence des membres de l'association de la bibliothèque, qui intègre la ludothèque, et de Martine Kohly, adjointe au maire en charge de la jeunesse, ainsi que de Cécile Lacroix, conseillère municipale déléguée à la culture.

Tous les mercredis à partir de 16h, petits et grands, sont accueillis dans une belle

salle, financée par la commune mais rénovée par les acteurs associatifs.

Plus de 500 jeux sont à votre disposition pour jouer sur place et peuvent également être empruntés pour la somme de 0,30€ la semaine.

Adresse : 10, boulevard Jules Ferry
Téléphone 04 76 73 65 07

Le plaisir de lire

Nos spécialistes du livre vous proposent

Yann Durand, Librairie Tuliquoi
(livres disponibles à la librairie)



Né d'aucune femme
Franck Bouysse

Franck Bouysse, auteur talentueux, revient avec un livre exceptionnel, qui explore tout ce que peut contenir l'âme humaine en termes de noirceur. Il conte l'histoire de Rose, cette gamine vendue par son père pauvre et au bout du rouleau, à un riche propriétaire. Rose va subir toute la violence de cet homme et de sa mère. Après « Grossir le ciel », « Plateau » et « Glaise », « Né d'aucune femme » est sans doute le roman le plus abouti de Franck Bouysse et le plus noir. Un livre fort, qui ne laisse pas indifférent, où chaque personnage a son importance. Franck Bouysse est incontestablement un maître des mots et de la violence des mots.

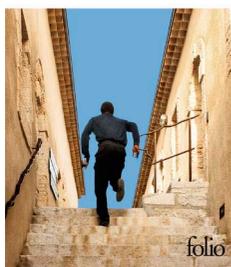
Les livres vagabonds : 6 boîtes pour les faire voyager

Voilà quelques années que la municipalité d'Allevard a mis en place le principe « des livres vagabonds ». Trois boîtes ont d'abord été installées puis, devant le succès rencontré, 3 autres l'an dernier. Ce qui porte à 6 points de lecture en libre-service qui ne désemplissent pas !

Où les trouver

Ce sont des petites boîtes jaunes que vous trouverez : Square Ménaggio (sous l'abri), place de La Résistance (à gauche de l'office du tourisme), à La Pléiade (derrière, à gauche de l'entrée), à La Mirande (bâtiment des toilettes), à la piscine (à gauche de l'entrée), à Montouvard (sous l'abri sur la place).

René Frégni
Les vivants
au prix des morts

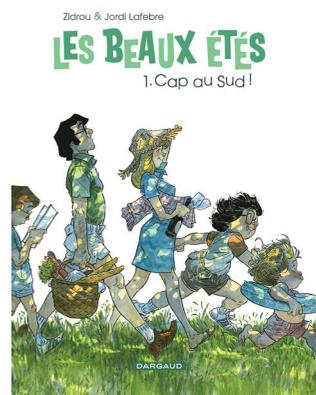


Les vivants au prix des morts
René Frégni

Il y a des auteurs que l'on lit et qui donnent envie de découvrir leur bibliographie comme avec René Frégni qui anime des ateliers d'écriture dans les prisons.

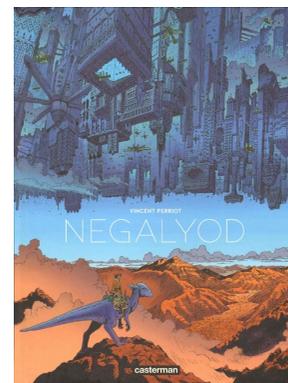
« - Qu'allez-vous chercher dans les prisons ?... - « A dix-neuf ans j'étais dans une prison militaire, un brave aumônier m'a apporté des livres. J'ai découvert la lecture, moi qui avais été viré de tous les lycées de Marseille. Pendant six mois, dans cette cellule, j'ai lu... J'ouvrais un livre, le matin, et c'est comme si l'aumônier m'avait donné les clés de la prison, je partais en voyage... Voilà ce que je vais faire depuis vingt-ans dans les prisons, j'apporte les clés et personne ne s'évade... »

La bibliothèque d'Allevard
(livres disponibles à la bibliothèque)



Les Beaux étés
Zidrou – Lafebre – Jordi

Août 1973. Dans la 4L rouge Esterel de la famille Faldérault, entre les parents et les 4 enfants, nous voici en route vers le Midi pour de « beaux étés » ! Chaque année, les mêmes rituels : Pierre, le père, rend ses planches de B.D. en retard, les chansons de vacances, l'étape pique-nique... Un mois pour oublier le quotidien, le couple qui bat de l'aile, Tante Lili malade. Des souvenirs à engranger qui font que la vie est plus belle, des moments précieux pour se rappeler l'essentiel. Cap au sud !



Negalyod
Vincent Perriot

Un monde sillonné de tuyaux gigantesques et peuplé de dinosaures. Des villes qui flottent dans le ciel et recouvrent de leurs ombres les faubourgs grouillants d'une humanité industrielle. Et un « Réseau » omniprésent qui domine les terres et les hommes. Jarri Tchepalt, berger du désert de Ty, parle aux dinosaures et maîtrise l'art des cordes. Quand un camion générateur d'orage anéantit son troupeau, il décide de partir en ville pour la première fois afin de se venger...



Comment ça marche ?

Le principe de ces boîtes est simple : de la lecture gratuite en libre-service pour tous. Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les en les déposant dans les boîtes à livres. Vous avez une envie de lecture ? Venez fouiller dans les boîtes. Si un ouvrage vous séduit : prenez-le, lisez-le, gardez-le ou partagez-le de nouveau en le re-déposant dans la boîte.

Grésiclown : Les folles journées du clown à Allevard les 24, 25 et 26 mai - 1^{ère} édition

Nez rater pas ces 3 jours de fête du rire !

Dans la continuité du festival de numéros de clowns à Grenoble, la compagnie Crolloise « Le Bateau de Papier », dirigée par Cyril Griot, organise à Allevard, en partenariat avec commune, des spectacles de rue, sous chapiteau, ou encore en salle, pour découvrir ou redécouvrir le clown !

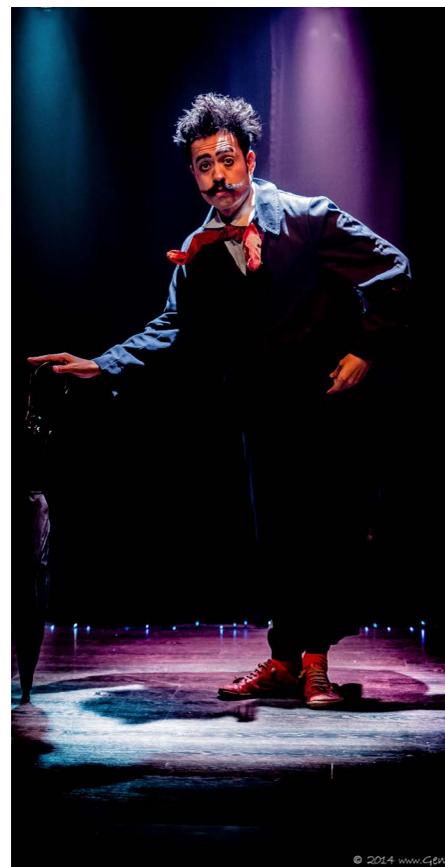
L'art clownesque se réinvente et les clowns d'aujourd'hui ne sont peut-être plus tout à fait ceux d'hier... Et pourtant l'envie de rire et de faire rire, de faire la fête et de se rencontrer est bien toujours au rendez-vous ! Qu'ils soient issus du cirque ou du théâtre, ces joyeux pitres sont prêts à tout pour nous amuser. Mais à leur façon, ils nous racontent aussi le monde et pose sur lui un regard emprunt de poésie et de naïveté.

Au programme du clown, du clown et que du clown avec des spectacles « La tête en

confiote », « Marcelle », « La Belle folie », « Attention danger », « Solonie », « Juliette – amoureuse de l'amour » « attention passage Piedon ! » et plein de belles surprises à découvrir sur le programme que vous trouverez bientôt un peu partout.

Nezdames et Nezsieurs, **Nez rater pas ces 3 jours** auxquels s'associeront les forces locales, avec également des rendez-vous à la bibliothèque, au cinéma, avec l'harmonie d'Allevard, avec les commerçants et les associations.

Surtout Nezitez pas à réserver votre week-end, vous Nez le regretterez pas !



Saison culturelle 2018/2019 à La Pléiade Profitez des deux derniers spectacles !



D'JAL à cœur ouvert Humour

Jeudi 25 avril à 20h30 à La Pléiade

Nouveau spectacle - Toujours à cent à l'heure, toujours déjanté, D'Jal c'est toujours plus de rire mais surtout toujours plus d'amour.

Il entremêle les accents des quatre coins du monde et bien entendu le « portugais » et redonne vie à ses personnages fétiches.

D'Jal se livre « à cœur ouvert » et nous entraîne dans un véritable Hymne à la Vie. Avec générosité et sincérité, il se confie à nous et nous fait passer du rire aux larmes. Un spectacle écrit avec le cœur qui nous fait prendre de véritables ascenseurs émotionnels. Un beau moment de partage et d'authenticité !

Tarif unique : 32€ - Places en vente sur internet (réseaux habituels) et à l'office du tourisme d'Allevard, sur place avant le spectacle dans la limite des places encore disponibles.



BRIN DE POULETTES

Théâtre musical

Mercredi 15 mai à 17h à La Pléiade

Passant du coq à l'œuf, deux poules piquées d'un léger grain de folie font un brin de causette. Explorant chansons et comptines, retrouvées, détournées ou inventées, elles font vivre un poulailler sonore ludique et contrasté où tout est rythme, tout est

musique. S'appuyant sur une gestuelle fine, fruit de l'observation de l'animal, les deux comédiennes-musiciennes composent des personnages farfelus, qui ne manqueront pas de faire rire petits et grands spectateurs. (Jeune public à partir de 3 ans)

Tarif réduit : 6€ / Tarif normal : 10€ - Places en vente à l'office du tourisme d'Allevard, sur place avant le spectacle dans la limite des places encore disponibles.



Un nouveau bureau pour l'Union Commerciale

Lors de leur dernière assemblée générale, l'UCAPA (union des commerçants) a procédé à l'élection d'un nouveau bureau : Richard Lambert, président (La Petite Ruche), Agnès Marques, secrétaire

(Ets Sacco), Emilie David, vice-secrétaire (Pierre Feuille Ciseaux), Sylviane Dejardin, trésorière (Tendance). Leurs prochaines manifestations : loto, fête de l'automne et marché de Noël.

Courriel : ucapa.allevard@orange.fr



LCB secrétariat, votre secrétariat à la carte

Ingrid Brunetaud, habitante d'Allevard, vous assiste dans les tâches administratives, commerciales et accueil téléphonique. Pas de contrat, ni de charges, la démarche est simple : un devis, une prestation, une facture. Les avantages : un gain financier et de temps, pour vous consacrer à votre activité. Pas d'engagement, vous

faites appel à ses services lorsque vous en avez besoin.

Elle s'engage sur des prestations économiques, flexibles, efficaces et confidentielles. LCB Secrétariat bénéficie du statut d'autoentrepreneur, ce qui lui permet de ne pas facturer de TVA.

Téléphone : 06.18.40.67.92, courriel : lcb.secretariat@yahoo.com



Raquel GONZALEZ : diététicienne nutritionniste

Titulaire d'un diplôme de diététicienne nutritionniste, Raquel Gonzalez vient d'installer son cabinet à Allevard où elle propose des approches comportementales, en douceur, en tenant compte des objectifs de chacun. Elle travaille également sur les troubles alimentaires et accompagne les patients dans le cas de pathologies nécessitant un suivi diététique, ou encore peut être consultée dans des périodes spé-

cifiques telles que grossesse, allaitement, alimentation du nourrisson, jeune enfant et des séniors, ...

Adhérente des réseaux RESIC (insuffisance cardiaque) et en cours d'adhésion à RéPPOP (Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique), formée au FODMAP (régime pour syndrome de l'intestin irritable).

Adresse : 1, avenue des Bains, téléphone : 06 74 00 13 92

Courriel : raquel.gonzalez@gmail.com, site : www.raquel.dieteticienne.com



La Paillote, le restau au bord de l'eau

Franck Hernandez et Sandrine Hubert sont les nouveaux gestionnaires du snack-bar-restaurant de la piscine « La Paillote ». Pour apporter une ambiance cosy et vacancière à ce lieu de détente et permettre d'accueillir les clients dans de meilleures conditions de confort, dans un espace fermé et chauffé si nécessaire, des travaux ont été effectués et la décoration repensée. Ils proposent des formules à l'ardoise ou une restauration rapide, de prendre un

verre, ou encore des desserts « maison » pour un instant de gourmandise. Des soirées à thèmes, avec repas en lien, animent tous les samedis soirs et Sandrine et Franck offrent la possibilité d'organiser des soirées pour anniversaires, fêtes, rassemblements... La Paillote est ouverte à tous, nul besoin de passer par la piscine.

Téléphone : 04 76 33 08 32, ouverture dès fin avril

Nouveau propriétaire à La Grolle

Le bar La Grolle a été repris par Attilio Deidda depuis l'été 2018. Avec Barbara Fiori, qui en a la responsabilité en journée, ils mettent tout en œuvre pour offrir à leurs clients un lieu convivial, chaleureux, où il fait bon passer un moment. Pour se faire,

ils organisent, par exemple, des soirées le samedi avec repas, ou encore le jeudi, jour de marché, dégustation de cochonnaille. Ils s'adaptent aux manifestations locales selon leur inspiration. La Grolle est ouverte 7 jours / 7.

Adresse : 2, place Pierre Rambaud, Téléphone 06 60 49 59 44 ou 06 72 43 64 69



Massage bien-être : une bulle d'évasion

Marjorie Bellet exerce une gamme de massages : californien, ayurvédique, balinais, pour permettre un véritable moment de bien-être. Après un cursus de formations spécifiques, elle a obtenu une certification

de son savoir-faire. Elle propose également des bons cadeaux pour offrir à ses proches une bulle d'évasion.

Téléphone : 06 33 75 95 77, courriel : marjorie.bellet3@gmail.com



Médaille d'argent pour le miel de Richard Lambert

C'est avec beaucoup d'émotion et une grande fierté que Richard Lambert, apiculteur éleveur récoltant, qui a la boutique « La Petite Ruche » rue Charamil, a reçu la médaille d'argent pour son miel de montagne lors du concours des Miels de France à Paris, organisé par l'UNAFF. Cette reconnaissance va lui permettre de donner une autre dimension à son projet professionnel.

Richard Lambert dédie cette médaille à son père, récemment disparu, et tient à adresser une pensée à ses confrères qui ont vécu de terribles épreuves en 2018.



Allevard primeur a ouvert

C'est un projet de longue date que Guillaume Vaganay a concrétisé en ouvrant, rue Ponsard, un magasin primeur. Chaque jour, il met tout en œuvre pour assurer à sa clientèle des produits de qualité, en privilégiant une agriculture française et d'une fraîcheur irréprochable compte tenu d'un approvisionnement régulier. Vous y trouverez, outre les fruits et légumes, un rayon épicerie fine ainsi que des produits en vrac tels que fruits à coque et secs, maïs, poivres... Il souhaite continuer à développer sa gamme, comme il vient de le faire avec l'entrée des fruits exotiques.

L'avenir, il l'envisage avec la création d'un drive (commande en amont sur le net), des groupements de commandes pour des produits biologiques, davantage d'herbes aromatiques et des commandes « en gros » pour des denrées telles que les pommes de terre.



Adresse : 13, rue Ponsard, Téléphone : 06 81 80 87 66
Ouvert du mardi au samedi 8 h 45 à 12 h 30
et de 15 h 45 à 19 h 15, le dimanche de 8 h 45 à 12 h 30



Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts !

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent.

- **Le compostage individuel** : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour

vos plantes. Le SIBRECSA (syndicat en charge des ordures ménagères) vous propose des composteurs au prix de 15€ : www.sibresca.fr.

- **Le broyage et le paillage** : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
- **La déchetterie** : située à Crêt-en-Belledonne, vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés. Ouverte mercredi, vendredi de 14h à 18h, lundi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Jusqu'à 19h en été.
- **Ce que dit la loi** : en cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).



Véhicules électriques : une borne de recharge à votre disposition

Une borne de recharge pour véhicules électriques est implantée sur le parking de l'actuel musée. Elle est intégrée au réseau Eborn et référencée sur les différents sites ou outils cartographiques à destination des usagers.

Les habitants qui souhaiteraient s'équiper d'un badge pour un accès privilégié à

cette borne et l'ensemble du réseau Eborn, peuvent en faire la demande sur le site www.sedi.fr.

Plusieurs types de paiements sont prévus : le badge RFID pour les abonnés, le paiement par smartphone et par carte bancaire sans contact pour les utilisateurs non abonnés.



Les consignes de tri deviennent simples !

Depuis le 1^{er} janvier 2019 tous les emballages en plastique, métal, et carton sont à déposer dans les conteneurs de tri jaunes. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal, en carton et des briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.

TOUS LES EMBALLAGES

Briques et emballages en carton

NOUVEAU

Bouteilles et flacons en plastique

NOUVEAU

Pots, barquettes, films et sacs en plastique

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, enveloppes...

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux et flacons uniquement

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS EN VRAC, NON IMBRIQUÉS

NOUVEAU même les petits
Emballages en métal

Un doute, une question sur le tri ? 04 76 97 19 52
www.sibresca.fr - www.consignesdetri.fr



S'PORTEZ VOUS BIEN !



Adjointe au maire en charge du sport, vice-présidente du Département, chargée du sport

« Tous les indicateurs le démontrent, le sport est un facteur essentiel pour notre santé, aussi bien physique, que mentale.

C'est la raison pour laquelle que ce soit au niveau municipal ou départemental nous investissons, soutenons et incitons à l'activité physique et sportive. Notre territoire a la chance d'avoir un tissu associatif très riche avec des diri-

geants investis et motivés. Il y a une cinquantaine de propositions, une vingtaine de lieux, des possibilités pour tous les goûts, tous les âges, toutes les bourses, tous les emplois du temps... alors en avant le sport ! »



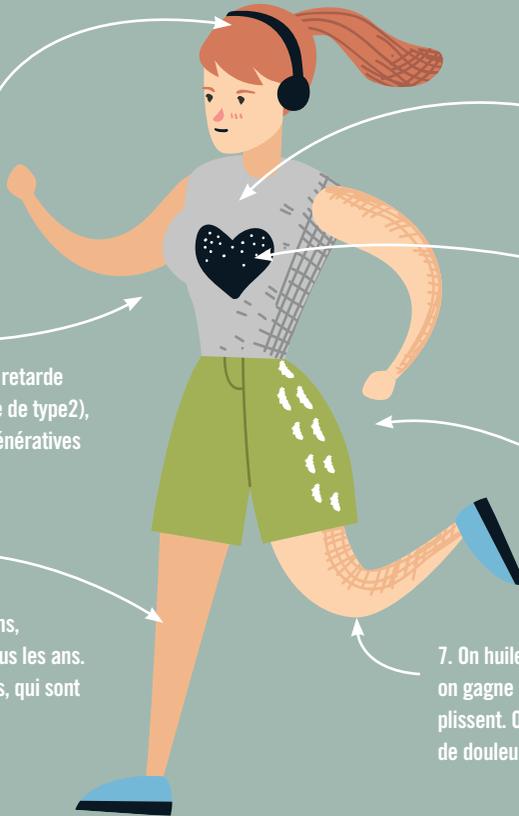
1. Faire du sport c'est bon pour le cerveau, cela améliore la mémoire, le langage, l'apprentissage et l'attention. C'est bon contre le vieillissement neuro musculaire et l'apparition de maladies nerveuses dégénératives ou mentales.



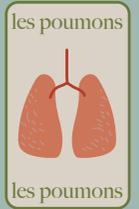
2. On renforce le système immunitaire et on retarde l'apparition de maladies chroniques (diabète de type2), de cancers (côlon, sein) et de maladies dégénératives (Alzheimer, Parkinson...)



3. Pour des os solides, car dès l'âge de 25 ans, on perd de la masse osseuse, environ 1% tous les ans. L'activité physique permet de densifier les os, qui sont donc moins fragiles en cas de chute, adieu ostéoporose!



4. On est plus endurant, le volume d'air inspiré est de plus en plus grand (la capacité pulmonaire s'améliore), les muscles et le cœur sont mieux oxygénés, monter les escaliers est moins difficile.



5. Un cœur bien musclé, c'est deux fois moins d'accidents cardiaques. Le système cardiovasculaire bien irrigué permet aussi de faire baisser la tension artérielle.



6. Associé à une alimentation équilibrée, une activité physique sur la durée contribue à réguler le poids.



7. On huile ses articulations, on se tient mieux, on gagne en équilibre et les articulations s'assouplissent. On a donc moins mal au dos et moins de douleurs ou d'arthrose.



Si pratiquer une activité physique régulière permet de rester en forme, le sport aide notre corps à se protéger de certaines maladies, ou contribue à sa guérison quand il est malade. Véritable acteur de notre santé, le sport a de nombreux bienfaits à tous les âges aussi bien sur notre corps que sur notre mental. C'est la raison pour laquelle, la municipalité n'hésite pas à multiplier les initiatives et les infrastructures pour encourager tous les habitants, petits et grands, à trouver un lieu et la motivation nécessaire à une activité sportive, seul ou en club, de façon régulière ou ponctuelle, l'essentiel étant de bouger !

Des actions : le sport scolaire et extra-scolaire

Le sport à l'école

La commune met à disposition des écoles élémentaires, publique et privée, une enseignante diplômée d'état et agréée « Education Nationale », Carole de la Cruz, pour 1h à 1h30 par semaine d'éducation physique et sportive dans chacune des 13 classes. Cette enseignante a pour mission également de sensibiliser les enfants aux bénéfices du sport sur la santé à travers plusieurs supports (parcours du cœur, diagnoforme...)

Le sport après l'école

L'École Municipale des Sports (EMS) a pour vocation de proposer des activités sportives multiples aux enfants afin d'aider au développement de leur motricité et de leur sociabilité. L'EMS est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans et leur permet de pratiquer une activité au cours d'un trimestre, en dehors du temps scolaire. Elle est animée par Carole de la Cruz, employée municipale, titulaire d'un diplôme d'état. Au programme jeux

athlétiques, d'équipes, de grimpe. Sports de raquettes et de découverte comme la pétéca, tchoukball, kinball, foot gaélique... Parcours de motricité, cirque et course d'orientation.



Des investissements, des subventions

2019/2020

- Participation de 50 000€ à la rénovation du **stade de Crêts-en-Belledonne**.

2018

- Création d'une bande cyclable** de 5 km entre Allevard et Crêts-en-Belledonne pour permettre une sécurisation des déplacements à vélo (900 000€ Département)
- Construction et aménagement d'un terrain multisports** boulevard Jules Ferry (70 000€: 70% Commune et 30% Département)
- Création de 3 parcours d'orientation** : à La Mirande, au parc Thermes et au Collet (14 635€ dont Département 7 317€, Commune 6 428€, Fédération de cours d'orientation 890€)
- Subventions** communales aux **associations sportives** : 15 315€

2017

- Remise à **neuf de deux cours de tennis** (55 000€ : 70% Commune et 30% Département)
- Construction du télésiège des Plagnes** (5 400 000€ dont 450 000€ Communauté de Communes)
- Subventions** communales aux **associations sportives** : 15 015€

2016

- Construction du gymnase du collège** (2,5 M€ Département) – Création de 45 places de parking pour le gymnase et la piscine (56 500€ Commune)
- Construction d'un nouveau skate park** au bord du lac du Flumet (93 000€ : 50% Département, 30 000€ EDF, 20% Commune)
- Subventions** communales aux **associations sportives** : 15 315€

Des manifestations

La fête du sport

En 2018, la commune s'est associée à la fête nationale du sport en créant sa propre manifestation au gymnase du collège. Une opportunité pour tester plein d'activités sportives, seul ou en famille, de faire sur une journée de sport et de découvrir les propositions locales.

La course de la Résistance

Le Département de l'Isère vous convie à la 5^e édition de la Course de la Résistance le 8 mai 2019. Rendez-vous cette année à Allevard ! Au programme une course de 8 km pour un dénivelé positif de 300 m, un trail de 30 km pour un dénivelé positif de 1 170 m, une courses des enfants, des randonnées pédestres, 4 parcours cyclotouristiques pour tous les niveaux.

De 10h à 16h de nombreuses animations sportives gratuites seront proposées mais également des stands pour découvrir l'histoire et la mémoire du territoire. Du 8 mai au 13 septembre une exposition en plein air sur l'histoire du Grésivaudan durant la Seconde Guerre mondiale, proposée par le musée de La Résistance, sera installée sur la place de La Résistance.

Inscriptions et infos : www.coursedelaresistance.fr



Les Olympiades d'hiver des écoles

Pour la 3^e année l'école élémentaire Pierre Rambaud a organisé des Olympiades, auxquelles participaient également les écoles St-Hugues, l'école de La Ferrière et l'école de La Rochette, soit 170 enfants. Au programme une cérémonie d'ouverture et une grande journée sportive et culturelle au Collet d'Allevard, dans les valeurs de l'olympisme. Une météo défavorable, n'a pas permis le déroulement des épreuves mais le travail de fond a été immense et fort pour les enfants, comme pour tous les participants.

Le forum des associations

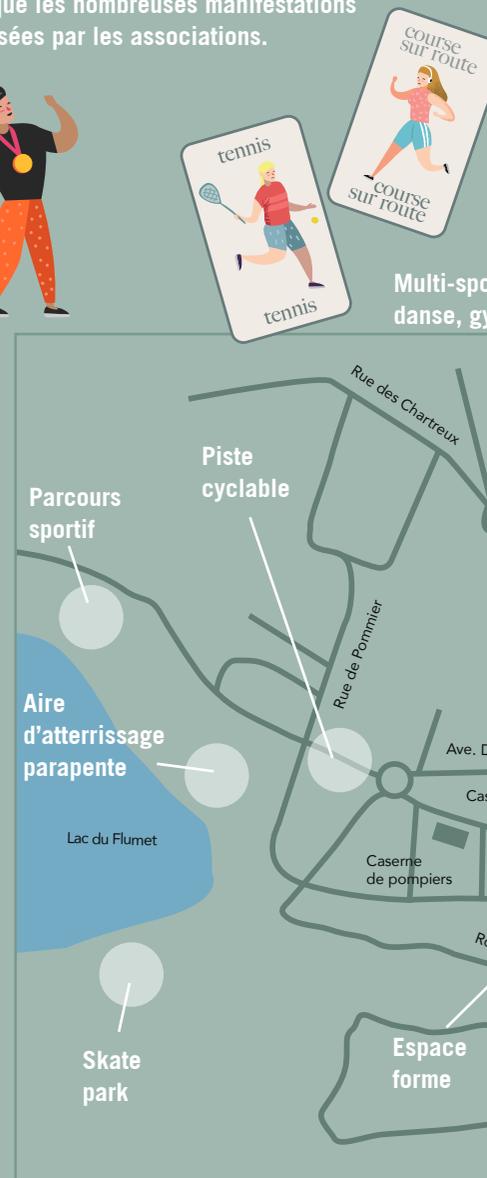
Chaque année, en alternance avec la ville de Crêts-en-Belledonne, toutes les associations sont réunies le premier samedi après la rentrée des classes, pour permettre à tous

de venir à leur rencontre pour s'informer et/ou s'inscrire. Il aura lieu cette année le 7 septembre à La Pléiade.

Vertic'allevard

Chaque année le club d'escalade « Bréda Roc » organise Vertic'Allevard. Cette compétition d'escalade accueille 150 participants et propose une soirée en lien avec cette discipline où le public peut écouter et échanger avec un grimpeur de haut niveau.

Ainsi que les nombreuses manifestations organisées par les associations.

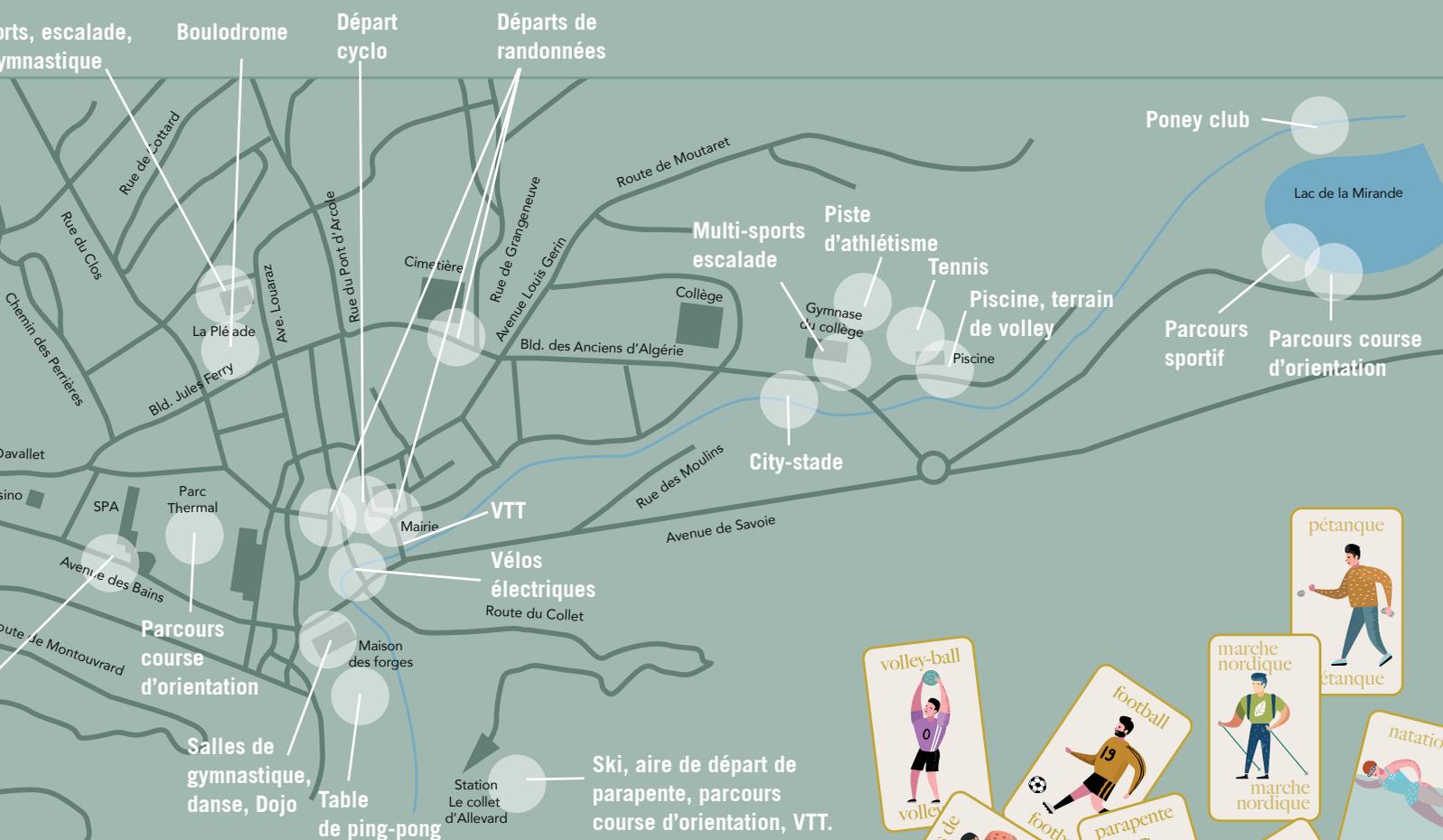


En accès privé





En accès associatif



En accès libre



L'ALPA : les loueurs de meublés fédérés

L'ALPA, Association des Loueurs de meublés du Pays d'Allevard, présidée par Dominique Martinez, regroupe une vingtaine de loueurs de meublés pour 30 logements, ce qui représente une capacité d'accueil d'environ 120 visiteurs.

Cette fédération se donne pour objectifs de garantir une qualité d'accueil en demandant à chaque adhérent :

- de signer une charte propre à l'ALPA qui engage chacun en matière de qualité : d'accueil des clients, des équipements, de fourniture d'informations, de prise en charge des remarques, de valorisation du territoire, des questionnaires de satisfactions...
- de s'engager à ce que le logement soit conforme à la fiche de description.

- d'être homologué comme meublé de tourisme depuis moins de 5 ans par la commission départementale,
- d'être référencé par l'office du tourisme d'Allevard.

Elle a créé avec les commerçants locaux une carte d'hôte qui permet aux locataires d'avoir des réductions ou des avantages dans les boutiques partenaires. Si vous êtes commerçants et souhaitez adhérer, n'hésitez pas à contacter l'ALPA.

L'Association des loueurs de meublés c'est aussi une fédération de propriétaires qui mettent en commun leur expérience, qui réfléchissent, se concertent et communiquent pour une offre de qualité, diversifiée tant sur l'aspect du logement que sur sa situation géographique.

Téléphone : 06 85 44 63 76 (Anne-Marie Brunet)
ou 06 15 39 63 20 (Dominique Martinez)
Site : www.locationallevard.com



Un coffee shop ouvert au Collet

Evan Béranger, déjà à la tête d'Intersport au Collet, après avoir tenu avec son épouse le restaurant Le Timon entre 2005 et 2011, a inauguré dans son deuxième magasin, un coffee shop profitant d'une terrasse face aux pistes. Au menu : croques monsieur, crêpes, gaufres, boissons chaude et froides...

Cet été, il sera également ouvert et louera des trottinettes tout terrain et des mini-karts pour enfants. Une proposition de loisirs en lien avec le fonctionnement estival des télésièges des Tuffs et de Claran.

Adresse : Immeuble Les Arolles,
Téléphone : 04 76 97 52 24



LE COLLET

Début de saison nuancé, vacances de février records

Malgré une ouverture de saison plus tardive que l'an dernier et une météo peu favorable en début de saison, les chiffres sont approximativement à l'identique en terme de recettes, avec une légère hausse en nombre de journées-skieurs. Les vacances de février ont connu un record avec un chiffre d'affaires proche du million d'Euros et trois semaines durant lesquelles la station a fait le plein. Le renforcement des animations et l'agrandissement du territoire du ski nocturne, avec l'éclairage du secteur des Plagnes et du télésiège de Claran, ont fortement été appréciés par les skieurs qui ont profité des tous les atouts de la station.



Des travaux de grande envergure aux thermes

C'est **3 M€** que la compagnie Lebon a consenti pour procéder à **une restructuration, une modernisation et la création d'un spa au sein des thermes**. Un chantier important qui permet aux soins thermaux des voies respiratoires de rejoindre le bâtiment Villiot, qui recevait jusqu'à présent uniquement les curistes en rhumatologie. Des installations neuves et modernes dans des espaces entièrement créés vont bientôt accueillir les curistes en ORL.

360 m² ont été aménagés et sont dédiés au spa, alimenté en eau thermale, avec un sauna, un hammam traditionnel, un grand jacuzzi avec un solarium, un espace de relaxation avec tisanerie, des salles de gommages, massages, soins du corps et du visage, un espace avec deux lits d'eau flottants pour des enveloppements en apesanteur.

Les curistes et le public pourront découvrir ces installations le **22 avril**, date de lancement de la saison, jusqu'au 26 octobre.

De plus cette année :

Une cure pour la voix qui se développe.

Elle a pour vocation de soigner les pathologies de la voix lors d'indications comme la rééducation vocale suite à une opération, les dysphonies, les aphonies, le perfectionnement vocal avec en amont une consultation chez un phoniatre au CHU de Grenoble.

Une cure ORL post-scolaire. Pas toujours facile de parvenir à conjuguer scolarité et cure thermale. Dorénavant une cure à 17 h permettra des soins thermaux après l'école, l'enfant pouvant ainsi récupérer de sa fatigue durant la nuit.

Soins matin et après-midi en rhumatologie.

Nul besoin de se lever à l'aube pour faire une cure si l'on n'est pas du matin, les thermes proposent désormais d'effectuer des soins selon son rythme.

Rhumatologie et voies respiratoires :
du 22 avril au 26 octobre 2019

Le spa est ouvert :
du 22 avril au 26 octobre 2019.
Réouverture le 26 décembre 2019.

L'Espace Forme est ouvert :
à partir du 22 avril.
Tous les jours sauf le dimanche.

Rhumatologie et ORL
Téléphone : 04 76 97 56 22
Courriel : contact@thermes-allevard.com

SPA et Espace Forme
Téléphone : 04 76 45 03 32
Courriel : centresportsante@thermes-allevard.com

Site internet : www.thermes-allevard.com



Soins à domicile : l'ADSPA a passé la main à La Croix Rouge

L'Association pour le Développement Sanitaire du Pays d'Alleverd (ADSPA) créée en 1986, a transféré son activité de Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) à l'association Croix Rouge Française.

Le SSIAD d'Alleverd contribue au maintien à domicile et vise à prévenir, retarder la perte d'autonomie et l'admission dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Cette structure s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affections.

Son équipe est composée de Valérie Barrez, infirmière coordinatrice en charge de l'activité de soins, de Jeanne Aubisse, responsable administrative, et d'une équipe d'aides-soignantes intervenant 7 jours / 7 à domicile pour des soins et des aides à la toilette chez des personnes dépendantes.

Il est sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui lui alloue un budget annuel, et dispose de 16 places pour Alleverd, La Chapelle-du-Bard, Crêts-en-Belledonne, Le Haut-Bréda, Le Moutaret. L'inscription en SSIAD se fait sur prescription médicale. La demande peut être réalisée par la personne elle-même, la famille, le médecin, une assistante sociale, des infirmiers.

Le SSIAD travaille au domicile en collaboration avec d'autres équipes telles que des auxiliaires de vie, kinésithérapeutes, infirmiers libéraux...

Adresse : rue du 8 mai 1945 (à l'angle de la rue des Piardes)

Téléphone : 04 76 45 07 34



Plan Canicule : Pensez à vous inscrire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé du recensement des personnes vulnérables susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur. Si vous pensez être concerné(e) ou si vous connaissez dans votre entourage une personne qui pourrait l'être, le CCAS vous invite à venir remplir un formulaire en mairie. L'inscription est facultative, mais **elle permettra au CCAS, en cas de déclenchement par le Préfet de l'Isère du Plan Canicule, de contacter rapidement les personnes inscrites et d'évaluer leurs besoins.** Il en sera de même en cas de déclenchement du Plan Grand Froid durant la période hivernale.

Chacun de nous doit se sentir impliqué. Afin d'encourager cette démarche, le CCAS offrira aux 100 premiers inscrits un éventail !



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Quelques chiffres solidaires

1090 kg de denrées ont été récoltées lors de la collecte organisée par le CCAS en 2018.

Elles sont distribuées aux personnes en situation de précarité dans la commune. Merci aux donateurs !

310 colis de Noël ont été préparés et distribués par les élus, sous la responsabilité du CCAS, aux allevardins de plus de 75 ans.

4 815 € ont été récoltés lors du Téléthon organisé par la ville d'Alleverd en collaboration avec la ville de Crêts en Belledonne.

Le projet de halte-répit avance

Une halte-répit est un lieu d'accueil pour adultes dépendants qui permet ponctuellement de favoriser la vie sociale et relationnelle de la personne et de libérer les aidants en proposant un répit occasionnellement durant quelques heures. C'est un accueil non médicalisé qui propose de passer en groupe des moments agréables et conviviaux.

Béatrice Dequidt, adjointe au maire en charge des affaires sociales, conduit ce projet, auquel la commune réfléchit depuis un certain temps. Il devrait prendre forme dans le bâtiment communal qui jouxte l'aire de jeux d'enfants dans le parc thermal jusqu'à présent appelé « Le Furet ».

Actuellement une concertation se déroule entre la commune, le service autonomie du Département et les acteurs sociaux (SSIAD, ADMR, La Ramée...) pour déterminer les besoins et les travaux nécessaires, son organisation, la période d'ouverture, et sa capacité d'évolution dans l'avenir.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Béatrice Dequidt en mairie qui vous recevra.

Téléphone : 04 76 97 50 24

Courriel : b.dequidt@allevard.fr



L'ADMR : un service de proximité à la personne

L'association locale ADMR du Pays d'Allevard est composée de 14 bénévoles et 31 salariés, qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de la population en matière de service à la personne à domicile dans les communes d'Allevard, La Chapelle-du-Bard, Le Haut-Bréda, Crêts-en-Belledonne, Le Moutaret.

Ce service est indispensable pour l'accompagnement des personnes dépendantes mais est également une offre de service pour tous.

Les personnes âgées, en situation de handicap ou malades, peuvent vivre à domicile grâce à l'intervention d'un personnel aussi bien pour l'aspect social que pour accomplir les tâches du quotidien : ménage, courses, accompagnement pour promenade, préparation des repas, aide à la toilette, à la prise de repas, livraison de repas, téléalarme.

Toutes les personnes souhaitant être aidées peuvent faire appel au personnel de l'ADMR pour des tâches ménagères et du repassage à domicile.

Les familles avec enfants pour qui il est difficile de faire face aux tâches quotidiennes, peuvent être accompagnées dans le soin apporté aux enfants, les tâches ménagères, les courses, ...

Adresse : 14, avenue de Savoie

Téléphone : 04 76 13 50 83

Courriel : admrbeda@fede38.admr.org

Site internet : admr38.org



Futur musée : Demande de permis de construire déposée

Le musée d'Allevard va être reconstruit dans l'ancien Casino situé dans le parc thermal. Le permis de construire a été déposé par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Le projet qui a été déposé est circonscrit dans le volume du bâti existant. L'emprise au sol n'est pas modifiée. Le volume dans la partie Sud intégrera les entrées et le hall du musée au niveau de la façade principale, et les espaces d'exposition. La partie Nord, sous la copropriété, sera dédiée aux espaces pédagogiques et ludiques.

Les modifications de façade sont mineures. L'ensemble des menuiseries seront remplacées, à l'exception du mur rideau de protection du vitrail côté avenue des Bains, restauré en 2013 par la commune.

Le bâtiment sera isolé par l'intérieur pour préserver les façades patrimoniales, avec une volonté de performance énergétique. L'étanchéité à l'air sera soignée, la ventilation sera de type double-flux, et le bâti-

ment sera raccordé au réseau de chaleur urbain.

La charpente et la toiture de la partie Sud (en dehors de la copropriété) seront entièrement reprises, en respectant la composition actuelle.

La Tour des Décors, entièrement réhabilitée en 2010 par la commune, n'est pas modifiée et accueillera les bureaux de l'administration du musée.

Les espaces extérieurs seront ouverts et considérés comme un espace public. Au Sud, entre le musée et la Tour des Décors, un parvis doit être aménagé. A l'Ouest, le parvis se prolongera vers le parc des Thermes. Le long des arcades, le sol existant devrait être repris, avec un cheminement pour les Personnes à Mobilité Réduite. Un aménagement sera effectué sur l'accès rue Bernard Niepce pour protéger le captage d'eau thermale. Le portillon existant sur la rue Bernard Niepce sera agrandi pour un accès au public.



Crédit photo : Atelier 17C

Rézo Pouce, l'auto-stop organisé

Comment ça marche ?

L'inscription

- Je m'inscris sur le site www.rezopouce.fr, ou en mairie en fournissant une pièce d'identité et une photo. Je reçois alors ma carte de membre et le « Rézo Kit ». Si je suis conducteur, un autocollant pour mon véhicule, si je suis passager, la fiche mobilité de ma commune qui recense les points d'arrêts proches de chez moi et une fiche de destination vierge ou personnalisée.

La pratique

- **Je suis passager**, je lance l'application et visualise les conducteurs autour de moi. Je n'ai pas ou ne souhaite pas utiliser l'application, je me rends à un arrêt avec ma fiche destination.
- **Je suis conducteur**, avant de démarrer, je lance l'application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement je fais un léger détour par un arrêt et regarde aux arrêts sur mon trajet si des autostoppeurs souhaitent partager ma voiture.



Les points d'arrêts à Allevard,

- **Direction Grenoble :**
 - Boulevard Jules Ferry, entre la rue du Clos et le salon de beauté,
 - Le David à l'arrêt de bus,
 - Cimetière, devant le chalet aux volets rouges.
- **Direction des stations :**
 - Départ de la route du Collet, devant le bâtiment électrique avec la fresque.

• **Direction Pontcharra :**

Après le rond-point de La Ratz.

- **Direction Le Moutaret :**

Boulevard Jules Ferry, juste avant le carrefour du cimetière.

Commémoration centenaire 11 novembre 2018

Le 11 novembre dernier était commémoré le centième anniversaire du 11 novembre 1918, date de la fin de la Première Guerre Mondiale. Dans ce cadre, la municipalité avait organisé une cérémonie plus marquée avec notamment la plantation symbolique d'un chêne avec les élus du conseil municipal des enfants. Cet arbre a été offert par la communauté de communes Le Grésivaudan à toutes les villes membres. La commune a également édité un document où sont mentionnés tous les soldats inscrits sur son monument aux morts.



Vœux à la population

Début janvier, le maire et le conseil municipal avaient invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. Après une rétrospective en images de l'année écoulée, le conseil municipal des enfants exprimait de façon ludique ses vœux en direction du public venu nombreux.

Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Alleverd, faisait ensuite une allocution porteuse d'optimisme, remerciait chaque institution et corporation qui compose Alleverd pour leurs investissements respectifs et clôturait par des vœux de bonheur à tous.



Bienvenue chez vous !

Les nouveaux habitants ont été conviés par le maire et son conseil à une cérémonie à laquelle participaient également les représentants du tissu associatif local. Après l'allocution du maire, ce sont les associations qui tour à tour présentaient leurs activités. Les participants étaient ensuite invités au spectacle « Le Petit Chaperon Louche » qui se jouait dans le cadre de la saison culturelle.



crédit photo : Martine Mouchet



L'école de musique à l'Odysée d'Eybens

Des élèves de l'école municipale de musique ont participé à un projet pédagogique qui réunissait les professeurs et des élèves de plusieurs écoles de musique du département qui s'est conclue en janvier par une prestation publique à l'Auditorium de l'Odysée à Eybens.



La patinoire a fait son retour à Alleverd !

Du 8 décembre au 3 mars, Alleverd a retrouvé une patinoire en plein air, installée place de Verdun. C'est l'association Alleverd Evénements, présidée par Sidney Rebboah, qui en était l'organisatrice avec le soutien financier de la municipalité. Ouverte tous les week-end, durant les vacances de Noël et de février, elle a apporté une offre supplémentaire de loisirs pour petits et grands durant la période hivernale.



6^e édition de Vertic'Alleverd

L'association d'escalade Bréda Roc, qui compte 97 licenciés, a organisé sa 6^e compétition inter-régionale à la Pléiade. 110 jeunes grimpeurs ont participé à une formule qui permet d'escalader pendant 4h30 le plus grand nombre de voies possibles parmi les 27 préparées. 21 clubs venus de toute la région étaient présents. Les passionnés de montagne ont pu rencontrer Liv Sansoz, championne du monde d'escalade, et voir le film sur son ascension démesurée : 82 sommets de plus de 4 000 m dans les Alpes en 18 mois.

Anaïs Nzasi élue Miss Isère 2019 à La Pléiade

Pour la 4^e année, Allevard a accueilli à La Pléiade l'élection de Miss Isère. 1 200 personnes ont assisté au sacre de Anaïs Nzasi, grenobloise, en présence de Vaimalama Chaves, Miss France 2019. Une soirée sous le thème de l'Afrique, durant laquelle le co-président du Comité Miss Isère, Jérémy Chevron, n'a pas manqué de souligner le lien qui s'est noué avec la ville d'Allevard et de remercier les partenaires dont les nombreux agents économiques allevardins. Patrick Mollard, maire-adjoint, remerciait le comité pour sa confiance renouvelée et soulignait la fierté de la commune d'accueillir cette manifestation.



Des dictionnaires offerts aux CE2

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, et Béatrice Dequidt, adjointe au maire déléguée aux écoles, à la jeunesse et à l'action sociale, se sont rendus aux écoles Rambaud et St-Hugues pour offrir à chaque élève en classe de CE2, au nom de la municipalité, un dictionnaire. L'opportunité d'un échange avec les enfants durant lequel le maire a rappelé l'importance de la signification des mots pour mieux se comprendre.



Conférence du procureur-adjoint lors du procès Barbie

À l'initiative de l'association « Les Amis du Musée », en partenariat avec le ville d'Allevard et le Département, Jean-Olivier Viout, procureur-adjoint lors du procès de Klaus Barbie, a fait une conférence à La Pléiade pour expliquer au public ce procès hors-norme qui a eu lieu en 1987. Un moment très fort tant par la qualité de l'intervenant que par l'émotion suscitée lors des passages vidéos des témoignages des victimes.



La saison culturelle fait son chemin...



L'Ascenseur

Compagnie Alinéa,
le 23 novembre 2018



Olivier de Benoist

« 0/40 ans »,
le 2 décembre 2018



Le Miroir magique de Monsieur Paillettes,

le 8 décembre 2018



Prouve que tu existes,

Le Théâtre du Palpitant,
le 25 janvier 2019



Le Petit Chaperon Louche

Compagnie Premier Acte,
le 16 février 2019

L'essentiel des séances / Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus dans Allevard.fr

22 OCTOBRE

INTERCOMMUNALITE

Office du tourisme intercommunal du Grésivaudan : loyers

Sur proposition de Georges Zanardi, conseiller municipal, le conseil municipal autorise la signature du bail à intervenir avec l'Office de Tourisme Intercommunal du Grésivaudan sur les bases suivantes : loyer place de la Résistance : 1 350 € par mois, loyer place Marcel Dumas au Collet : 400 € par mois. Total : 1 750 € / mois charges non comprises. Indexation sur la base de l'Indice des Loyers Commerciaux. Durée : 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2019

Vote : unanimité

Réseau d'assainissement collectif du quartier de La Touvière

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que la construction d'un réseau d'assainissement collectif du quartier de la Touvière est attendue depuis de nombreuses années par les habitants concernés. Il rappelle que ce projet a été finalisé en 2017, dans le cadre de l'appel à projet lancé par le SABRE. Le marché de travaux a été confié à l'entreprise SMED et celui de la maîtrise d'œuvre au bureau « Profils Etudes ». Le montant des travaux s'élève à 93.767 € pour Allevard et à 97.591 € pour le SABRE. Sachant que depuis le 01/01/18 c'est la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) qui a la compétence « Eau et Assainissement », une réunion a été organisée par la commune le 5/02/18 avec l'ensemble des riverains et le service « Eau et Assainissement » de la CCLG afin de présenter la solution technique retenue et de fixer la date de démarrage des travaux. Lors de cette réunion, le responsable du service « Eau et Assainissement » de la CCLG, a rappelé que la prise de compétence « Eau et Assainissement » par la CCLG est très récente, qu'il en est au stade de l'examen des 90 projets décidés par les communes et de leur financement et qu'il allait ensuite effectuer un classement des dossiers. Quoi qu'il en soit, il a indiqué être en mesure de communiquer avant fin mars 2018 la date à laquelle les travaux pourront être engagés. À ce jour la CCLG n'a toujours pas engagé les travaux prévus, malgré plusieurs relances de la commune. Il est à noter que le SABRE est en voie de dissolution puisque la compétence assainissement relève désormais entièrement de la CCLG. Patrick MOLLARD propose de demander à la CCLG d'engager les travaux, y compris ceux qui étaient prévus à la charge du SABRE.

Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Zone d'activité de La Mirande : vente de parcelles de terrain

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, présente au conseil municipal la demande de Monsieur HEMMERLIN qui souhaite se porter acquéreur, dans la zone d'activité de la Mirande, des parcelles

de terrain cadastrées AB n° 434 et AB n° 435 d'une contenance cadastrale respectivement de 1 158 m² et 286 m², soit un total de 1 444 m². Monsieur HEMMERLIN souhaite créer une activité de réparation de véhicules automobiles.

France Domaine a alors été saisi et a fixé la valeur vénale de ces deux parcelles à 35 440 €.

Monsieur HEMMERLIN propose de se porter acquéreur pour 32 000 €.

Le Conseil Municipal accepte sous la condition suspensive de délivrance par la commune d'Allevard du permis de construire.

Vote : unanimité.

Acquisition par la Semcoda de 50 logements dans un ensemble immobilier situé avenue des Bains – Garantie d'emprunt

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente la demande de la SEMCODA (première société d'économie mixte de construction de la région Auvergne Rhône-Alpes) qui souhaite se porter acquéreur de 50 logements dans un ensemble immobilier situé avenue des Bains dont le maître d'ouvrage est la société NOVALYS. La SEMCODA souhaite financer l'acquisition de 25 de ces logements à l'aide du financement suivant : Un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) pour 6 logements, ce qui permettrait par la suite de louer ces logements, en collaboration avec nos services, moyennant un loyer mensuel de l'ordre de 5,21 € par m² de surface utile ;

Un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) pour 4 logements, ce qui permettrait par la suite de louer ces logements, en collaboration avec nos services, moyennant un loyer mensuel de l'ordre de 4,87 € par m² de surface utile ;

Un Prêt Social Location-Accession (PSLA) pour 15 logements permettant à des ménages respectant les plafonds de ressources de se porter acquéreurs après une courte période de location à un prix proche de 2 080 € par m² de surface utile.

La SEMCODA demande à la commune de garantir ces emprunts à hauteur de 50 % (50 % restant devant être garantis par la Communauté de Communes le Grésivaudan).

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur cette garantie d'emprunt à hauteur de 50% permettant l'acquisition par la SEMCODA de 25 logements. Il précise que le montant de la garantie d'emprunt n'entre pas dans le cadre du taux d'endettement de la commune et qu'une nouvelle délibération accordant la garantie d'emprunt sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal dès la réception des contrats de prêt.

Vote : unanimité

Acquisition par la Semcoda de 21 logements dans un ensemble immobilier situé avenue Louaraz – Garantie d'emprunt

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente la demande de la SEMCODA qui souhaite se porter acquéreur de 21 logements dans un ensemble immobilier situé avenue Louaraz dont le maître d'ouvrage est la société FINANCIERE PETRUS

Ces 21 logements sont répartis en 6 T2, 10 T3 et 5 T4. La SEMCODA souhaite financer l'acquisition de ces 21 logements à l'aide du financement suivant :

Un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) pour 6 logements, ce qui permettrait par la suite de louer ces logements, en collaboration avec nos services, moyennant un loyer mensuel de l'ordre de 5,12 € par m² de surface utile ;

Un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) pour 3 logements, ce qui permettrait par la suite de louer ces logements, en collaboration avec nos services, moyennant un loyer mensuel de l'ordre de 4,99 € par m² de surface utile ;

Un Prêt Social Location-Accession (PSLA) pour 12 logements permettant à des ménages respectant les plafonds de ressources de se porter acquéreurs après une courte période de location à un prix proche de 2 090 € par m² de surface utile.

La SEMCODA demande à la commune de garantir ces emprunts à hauteur de 50 % (50 % restant devant être garantis par la Communauté de Communes le Grésivaudan).

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur cette garantie d'emprunt à hauteur de 50 % permettant l'acquisition par la SEMCODA de 21 logements. Il précise que le montant de la garantie d'emprunt n'entre pas dans le cadre du taux d'endettement de la commune et qu'une nouvelle délibération accordant la garantie d'emprunt sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal dès la réception des contrats de prêt.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

La Pléiade – Spectacles – Saison 2018/2019

Sur proposition de Cécile LACROIX, conseillère municipale, le conseil municipal autorise la signature avec l'office de tourisme intercommunal du Grésivaudan d'une convention qui prévoit le remboursement à l'office de tourisme de 1 € par billet vendu sur la saison culturelle à La Pléiade 2018/2019.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

DIVERS

Mis en place de dispositifs de vidéo protection : demande de subvention

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard rappelle que la commune est engagée, depuis plusieurs années, dans une politique de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance. Elle a procédé à la mise en place de 4 équipements de vidéo protection : place de Verdun, carrefour de la Poste, rue de la Libération, rue Tallard. Le maire propose de poursuivre la mise en place du dispositif qui a pour objectifs la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens et la protection des bâtiments publics. Il propose l'installation de ce dispositif sur 3 lieux : place de la Résistance, secteur de La Ratz (rond-point), route du Moutaret (carrefour St-Joseph).

Le maire propose de solliciter l'aide de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et l'aide financière de la région Auvergne Rhône-Alpes à recruter, pour une période d'un an, un agent et de le mettre à la disposition de la Bibliothèque dans le cadre de l'opération « mise en réseau de toutes les bibliothèques du Grésivaudan ». Cette opération était à l'initiative de la Communauté de Communes le Grésivaudan. Le conseil municipal décide de recruter un agent pour une durée d'un an et pour une durée hebdomadaire de travail de 10h qui sera affecté à la bibliothèque.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Liste électorale : mise en place de la commission de contrôle

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique qu'à partir du 01/01/19, les communes procéderont aux inscriptions et radiations d'électeur directement via le système du répertoire électoral unique.

Celui-ci géré par l'INSEE sera initialisé à partir des listes électorales. Il constituera un répertoire national d'électeurs qui centralisera les modifications réalisées sur les listes électorales. Cette réforme met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Elle facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Ainsi pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales a été fixée au 31 mars 2019.

Dans le cadre de cette réforme, les mairies se voient transférées, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations d'électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission est composée de 5 conseillers municipaux.

Dans le cas d'Allevard, il s'agira de 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire et de 2 conseillers municipaux de la deuxième liste (la liste Allevard Action Citoyenne).

Il est précisé que les adjoints au maire ne peuvent faire partis de la commission de contrôle.

Le Conseil Municipal met en place la commission de contrôle, et procède à l'élection des membres de cette commission : Georges ZANARDI (liste Aïmons Allevard), André TAVEL-BESSON (liste Aïmons Allevard), Monique LAARMAN (liste Aïmons Allevard), Jean-Luc MOLLARD (liste Allevard Action Citoyenne), Philippe CHAUVEL (liste Allevard Action Citoyenne).

Vote : unanimité

Travaux de rénovation de l'éclairage public

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, rappelle que la commune a lancé un marché à procédure adaptée de travaux pour la réalisation des travaux de rénovation des réseaux et luminaires vétustes d'éclairage public et la mise en œuvre d'un schéma directeur d'économies d'énergie. Les travaux comprendront : les réseaux basse tension éclairage public, tous types de sup-

port d'éclairage, mâts, consoles, bornes et fosses, les foyers lumineux, appareillages et protections

Après consultation et analyse des offres par la commission des marchés à procédure adaptée, l'entreprise GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE qui est retenue pour 140 900 € HT sur 2 ans. L'adjoint au maire indique que la commune bénéficie d'un fonds de concours de 40 000 € qui a été attribué par la Communauté de Communes le Grésivaudan dans une délibération en date du 25 juin 2018.

Vote : unanimité

19 NOVEMBRE

INTERCOMMUNALITE

Gestion de la station du Collet : élection d'un représentant de la commune d'Allevard à l'Epic

Le Conseil Municipal élit, suite à la démission Marc ROSSET, Georges ZANARDI représentant de la commune au Conseil d'Administration de cet EPIC pour assumer la vice-présidence de l'EPIC.

Vote : unanimité, moins une abstention (Fabrice COHARD)

Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges

En application de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, une commission locale d'évaluation des transferts de charges a été créée par délibération de la communauté de communes Le Grésivaudan le 25/04/14. Son rôle est d'évaluer les transferts de charges entre la communauté de communes et ses communes membres.

Depuis la création de la communauté de communes, la commune a transféré 2 équipements publics (la halte-garderie et le Musée). Il appartenait alors à la communauté de communes par le biais de cette commission, à laquelle participait le représentant de notre commune de calculer le coût des charges transférées. Jusqu'à présent, un accord est toujours intervenu. Depuis cette date, l'office du tourisme ainsi que la station du Collet d'Allevard ont été communautarisés respectivement le 01/01/17 et le 01/05/17.

Conformément à la loi, la CLECT a alors engagé le processus d'évaluation du transfert de ces deux compétences. Après plusieurs mois de discussion, un accord est intervenu sur le calcul des charges transférées de l'office du tourisme. Par ailleurs, compte tenu des difficultés rencontrées par notre représentant au sein de la CLECT, pour déterminer le coût de transfert du SIVOM du Collet, la commune a sollicité par courriel les 21 et 22 août 2017 l'avis juridique de la Préfecture de l'Isère qui dans une réponse en date du 24/08/17 précise que pour le calcul des coûts de transfert, seule la section de fonctionnement est à prendre en compte. D'après nos calculs, cela donnait lieu à un résultat du coût de transfert en faveur de la commune pour un montant annuel de 62 544 €. Dans un esprit constructif, la commune a alors proposé à la CLECT un coût de transfert nul. À la lecture du projet de budget 2018, la commune a alors découvert que cette proposition n'avait pas été retenue et que la communauté de communes, alors que le rapport d'évaluation n'avait pas été adopté par la CLECT, demandait environ 500 000 € par an de charge de transfert à Allevard pour la dissolution du SIVOM du Collet d'Allevard. La

commune d'Allevard, a alors demandé au Préfet de l'Isère de bien vouloir fixer par arrêté préfectoral le coût de transfert du SIVOM du Collet dans la mesure où le rapport d'évaluation n'avait pas été transmis dans un délai de 9 mois aux conseils municipaux des communes membres. Une réunion a alors été organisée en préfecture le 9/07 entre les élus d'Allevard et le préfet de l'Isère. La commune a alors été destinataire d'un arrêté préfectoral qui fixe à 412 980 € le coût annuel du transfert et qui contredit l'avis juridique de la Préfecture du 24/08/17. Après notification de cet arrêté, le Président de la CLECT a indiqué par courrier que seuls les montants indiqués par les services de la Préfecture de l'Isère seront retenus.

Compte tenu des remarques formulées ci-dessus, l'adjoint au maire propose de ne pas approuver le rapport 2018 de la CLECT. Le Conseil Municipal n'approuve pas le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges.

Vote : unanimité, Fabrice COHARD ne participe pas au vote

Charges transférées du Sivom du Collet : engagement de procédure

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, propose d'engager une procédure auprès du Tribunal Administratif de Grenoble à l'encontre de l'arrêté préfectoral du Préfet de l'Isère du 17/10/18 portant constat du coût net pour la commune des charges liées au transfert de la compétence « Gestion de la station de montagne du Collet d'Allevard » à la Communauté de Communes le Grésivaudan. L'engagement de cette procédure a pour objectif de demander au Juge qu'il annule et/ou suspende l'arrêté du 17/10/18.

Vote : unanimité, moins 2 abstentions (Hubert SALINAS, Fabrice COHARD)

URBANISME - FONCIER

Règlement du cimetière d'Allevard

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente les modifications à apporter au règlement du cimetière sur les points suivants : responsabilité de la commune en ce qui concerne le mur d'enceinte et le terrain, l'accès interdit aux animaux, même tenus en laisse (sauf les chiens pour personnes non voyantes) ainsi que la mise à disposition de nourriture, le matériel mis à disposition et l'usage de l'eau, la taille des cases du nouveau columbarium, la création d'un caveau dépositaire (concession provisoire) à partir d'une concession abandonnée dont on a conservé le caveau existant.

Vote : unanimité

TRAVAUX

Halle couverte : contrat de maîtrise d'oeuvre

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique que dans le cadre du projet de construction d'une halle couverte place de Verdun, il a été nécessaire de lancer une consultation pour le choix du maître d'œuvre. Le montant provisoire des travaux s'élève à la somme de 290 000 € HT. Ce projet bénéficiera de deux subventions (Conseil Régional et Départemental).

Sur la base de ce montant estimatif, le maire propose de retenir le cabinet ABIS Architectes pour un montant de 22 620 € HT.

Vote : unanimité, moins une abstention (Hubert SALINAS)

10 DECEMBRE

Commission cimetièrre : modification

Sur proposition Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, le conseil municipal décide de modifier la délibération du conseil municipal du 13/11/17 : commission cimetièrre : Présidente, Véronique DESROZES - Membres, Gilbert EYMIN, Patrick MOLLARD, Marcel LAMBERT, Jean-Luc MOLLARD

Vote : unanimité

4 FEVRIER

Piscine municipale – tarifs 2019

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour 2019.

Vote : unanimité

Assistance, conseil et suivi des assurances

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, propose de signer avec le cabinet AFC Consultants une convention d'assistance, conseil et suivi des assurances dans le but de répondre d'une manière générale à toutes questions liées aux assurances. Cette collaboration fera l'objet d'une facturation annuelle de 1 990 € HT.

Vote : unanimité

Convention relative à l'utilisation des équipements sportifs de la commune

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire, le conseil municipal autorise la signature de la convention relative à l'utilisation des équipements sportifs de la commune avec le LPP le Bréda.

Vote : unanimité

Convention de participation financière aux frais de fonctionnement d'ULIS : avenant à intervenir

Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire, rappelle qu'un élève allevardin a été scolarisé à l'école Cascade de Crolles en classe d'unité localisée pour inclusion scolaire (ULIS) pour l'année scolaire 2017-2018. L'avenant à la convention de participation financière aux frais de fonctionnement d'ULIS s'élève à 936,79 € TTC pour l'année scolaire 2017-2018

Vote : unanimité

Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du centre medico-scolaire de Crolles

Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire, propose la signature de la convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles en contrepartie de l'accueil d'enfants résidant à Allevard. Elle propose que la commune verse à la ville de Crolles une participation sur la base de 0,67 € par élève du premier degré scolarisé à Allevard. Le montant pour l'année scolaire 2018/2019 s'élève à 226,46 € (338 élèves).

Vote : unanimité

Aire de camping-cars : modification des tarifs au 1^{er} janvier 2019

Carine PICCEU, adjointe au maire, rappelle que dans une délibération du 10/12/18 avait été fixés les tarifs de l'aire de camping-cars qui intégraient la taxe de séjour intercommunale pour un montant de 0,55 € par jour. Or, le Conseil Communautaire, dans sa séance du 17/12/18, a fixé à 0,50 € par jour. Il y a lieu de procéder à une modification des tarifs.

Stationnement (tout compris) : 24h : 5,50 € (dont 0,50 € de taxe de séjour communautaire), 48h : 11,00 € (dont 1,00 € de taxe de séjour communautaire), 72h : 16,50 € (dont 1,50 € de taxe de séjour communautaire), forfait curiste 23 jours : 101,50 € (dont 11,50 € de taxe de séjour communautaire). Station de vidange seule : 1,5 € pour 1 h de vidange, remplissage en eau propre et nettoyage de la cassette pour les camping-cars de passage. Tarification en cas de dépassement : en cas de dépassement de forfait, l'usager devra, s'acquitter d'un montant qui sera calculé de manière suivante : dépassement compris entre 1s et 24 h : le montant à régler correspondra à un forfait 24 h. Tout forfait acquitté et non consommé en totalité ne pourra donner lieu à un remboursement.

Vote : unanimité

Droit de terrasse à compter du 1^{er} janvier 2019 : tarifs

Sur proposition de Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, le conseil municipal fixe les droits annuels de terrasse à compter du 01/01/19 : 2 000 € pour les bars « l'Escale » et « le Grand Collet » (facturé 200 € par mois de février à novembre), 10 €/m² pour une utilisation mobile du domaine public, 20 €/m² pour une utilisation fixe du domaine public avec démontage saisonnier, 30 €/m² pour une utilisation fixe du domaine public à l'année, pas de droit de place par les autres commerçants sédentaires qui installent et rangent quotidiennement les objets en vente.

Vote : unanimité

Office de tourisme intercommunal du Grésivaudan : loyers

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire, le conseil municipal autorise la signature des baux à intervenir avec l'Office de Tourisme Intercommunal du Grésivaudan sur les bases suivantes : Place de la Résistance : Loyer : 1 350 €/mois, indexation sur la base de l'indice des loyers commerciaux (ILC), durée : 6 ans à compter du 01/01/19. Place Marcel Dumas au Collet : Loyer : 400 €/mois sur 6 mois, soit 2 400 €/an, indexation sur la base de l'indice des loyers commerciaux (ILC), durée : 6 ans à compter du 01/01/19.

Vote : unanimité

Chemin de Berlandier

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique que la requalification en voie communale du chemin de Berlandier a été examinée ces derniers mois avec les riverains de ce chemin.

Il rappelle les principes de la municipalité en matière de transfert des voies privées dans le domaine public, à savoir : les voies en question doivent avoir une utilité pour les non riverains (ce qui est le cas du chemin de Berlandier) ; Tous les réseaux (eau, assainissement, électricité et téléphone) doivent être en bon état et enterrés (ce qui n'est pas le cas du chemin de Berlandier) ; La voirie doit être en très bon état (ce qui n'est pas le cas du chemin de Berlandier).

Depuis le début des années 80, des discussions de

rétrocession de cette voirie ont été engagées entre les propriétaires riverains et la commune et n'ont à ce jour pu aboutir.

Malgré le non-respect de deux des trois principes, il est impératif de trouver une solution car avec l'urbanisation qu'a connue ce secteur, le statut de ce chemin d'exploitation ne correspond plus à son utilisation.

Des échanges ont eu lieu à l'automne avec les 13 propriétaires concernés ; ils ont débouché sur l'accord financier suivant : les propriétaires concernés prennent en charge 60% du coût de la réfection de la voirie, avec un plafond de 1.608€ pour chaque part (calculé sur la base du devis actuel de l'entreprise) ; La commune prend en charge 40% du coût de la réfection de la voirie, 100% du coût de l'enfouissement de la ligne téléphonique, de la ligne basse tension et de la rénovation de l'éclairage public ; L'entreprise GEG prend en charge 100% du coût de l'enfouissement de la ligne haute-tension dans le cadre de l'obligation contractuelle liée à l'amélioration des réseaux ; Tous les propriétaires concernés ont, par écrit, accepté cette proposition.

Vote : unanimité

Aménagement de l'accès au parc des thermes et au futur musée : contrat de maîtrise d'œuvre à intervenir

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, présente la proposition de mission qui serait confiée à Atelier 17C Architectes qui a pour objectif dans le cadre du projet de construction du nouveau Musée « la Galerie » ; d'aménager l'accès piéton au parc, des Thermes de conforter la sécurisation du périmètre d'émergence du captage Austerlitz II. La rémunération de cette mission serait la suivante : base : 11,7 % du montant HT des travaux, Exe : 1,7 % du montant HT des travaux, OPC : 1,9 % du montant HT des travaux. Coût estimatif des travaux évalué à 65 585 € HT.

Vote : unanimité

Aménagement de l'accès au parc des thermes et au futur musée : demande de subventions

Sur proposition de Gilbert EYMIN, adjoint au maire, décide de solliciter l'aide financière du Conseil Régional dans le cadre du plan thermal, ainsi que les aides financières du Conseil Départemental et de la Communauté de Commune le Grésivaudan dans le cadre de l'aménagement de l'accès au parc des thermes et au futur musée.

Vote : unanimité

Personnel : versement exceptionnel d'un complément indemnitaire

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique que le Président de la République a invité les entreprises à verser à leurs collaborateurs une prime de gratification sans suggérer que le secteur public puisse bénéficier d'une telle mesure.

Aussi, le maire propose un effort financier à destination de tous les salariés de la commune qui ont un salaire inférieur à 1 600 € nets mensuel (calculé sur un temps complet).

Cela serait un témoignage à titre exceptionnel de la reconnaissance de leur engagement au service de la population.

Vote : unanimité

Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Dernier budget du mandat : des chiffres particulièrement positifs

Les efforts de gestion engagés depuis 2014 produisent clairement leurs effets dans les résultats votés lors du budget 2019 :

Au chapitre des recettes :

Au cours de ces cinq années, les dotations de l'Etat se sont effondrées de plus de 800 000 euros. La dotation de solidarité communautaire est passée de 87 000 euros à zéro. La commune n'a réévalué aucun taux d'imposition locale.

Au chapitre des dépenses :

Nous sommes parvenus à diminuer les charges courantes. Les charges de personnel sont passées de 2,6 millions d'euros par an à 2,18 millions d'euros. La charge de la dette a diminué de 100 000 euros par an. Le capital dû par la commune a baissé de 1 million d'euros par an depuis 2016. Nous ne sommes plus en risque, puisque notre portefeuille d'emprunts ne contient aucun emprunt toxique.

Le résultat de ces efforts se traduit par les chiffres suivants :

Notre budget de fonctionnement est de 5,8 millions d'euros, en baisse de 1,3 millions d'euros par rapport à 2014.

L'excédent budgétaire s'est élevé à la fin de l'année 2018 à 2,2 millions d'euros à comparer aux 64 000 euros de 2014.

La majorité, unie, est ainsi parvenue à préserver l'ensemble des services publics locaux sans mettre en péril l'équilibre du budget et sans accroître la fiscalité.

Au moment du bilan, ces résultats incontestables sont de nature à garantir l'avenir avec sérénité.

**Philippe Langénieux-Villard
et l'équipe « Aïmons Allevard »**

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

Une majorité divisée, une fin de mandat difficile pour le maire ?

À l'approche des prochaines élections municipales, pour lesquelles M. Langénieux a annoncé ne pas se représenter, deux listes distinctes sont en train de se constituer dans sa majorité et un groupe des « Absents Chroniques », qui n'ont pas démissionné mais disparu du conseil...!

Quant à nous, le groupe d'Allevard Action Citoyenne, nous travaillons dans la continuité de nos deux mandats.

Notre équipe s'enrichit au fil des mois et nous nous préparons ardemment à relever le défi de l'avenir, dans l'intérêt de tous les habitants.

Les citoyens et les allevardins qui souhaitent nous rejoindre, peuvent nous contacter :

2020aac@gmail.com

AAC.



Aline HABERER

Bien qu'aucun obstacle de la vie ne lui fut épargné,

Aline Haberer s'engageait avec énergie et générosité pour les causes auxquelles elle croyait : pour la culture, l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre le cancer, elle ne ménageait ni ses forces, ni les autres. Elue municipale et régionale, militante et responsable politique, généreuse et ferme, elle ne baissait jamais la garde de ses convictions. La ville d'Allevard lui avait remis en 2015 la médaille de la ville. Quelques jours avant son décès, elle offrait son piano à la commune.

Cette grande dame aimait surprendre. Elle est partie quelques semaines avant Jean-Paul, son mari, tandis qu'elle multipliait les projets de leur avenir.

Au nom du conseil municipal, j'exprime à sa famille notre reconnaissance et notre respect.

Philippe Langénieux-Villard
Maire d'Allevard-les-Bains



Jean-Pierre JOUFFREY

Il avait renoncé à regret, en juin 2018, à nous offrir une nouvelle fois cette fête de la transhumance que nous avons rétablie ensemble pour honorer son métier de berger, son travail au service de nos alpages et l'encourager lorsqu'il montait jusqu'aux tanières des loups devenues notre ennemi commun.

Comme tout berger, il conduisait parfois son troupeau, et parfois, il le suivait. Comme tout berger, il avait ici à Allevard une foule d'amis qui lui donnaient des forces, là-haut, au milieu du brouillard et des attaques du prédateur.

On l'aimait pour sa simplicité, sa fidélité, sa famille, son accent du Sud, son regard clair, sa gentillesse. On l'admirait pour son engagement au service de nos alpages. Et bien sûr, on avait oublié qu'un berger aussi, peut tomber malade et mourir.

Le conseil municipal espère que la dynastie des Jouffrey continuera d'aimer les cimes de notre village.

Philippe Langénieux-Villard
Maire d'Allevard-les-Bains



Au revoir Bernard...

Bernard Tomassini nous a quitté le 17 janvier dernier et laisse un grand vide au sein de notre club de karaté. Membre fondateur, qu'il a accompagné et soutenu, avec Jennifer Prayer, le projet de création de club de Manuella Domejean en 2014. Son engagement dans les fonctions de trésorier a largement contribué à la bonne gestion financière de notre structure. Il avait été récompensé le 23 septembre dernier, lors de la Fête des sports à Allevard, pour son engagement en recevant la médaille de reconnaissance pour bénévolat par la ville en présence du maire et de Martine Kohly.

Toujours curieux et enthousiaste de notre pratique martiale, il avait un grand plaisir à partager nos moments sportifs. Son franc-parler, son engagement et son dévouement, valeurs martiales indéniables, sont et seront un exemple à suivre par toutes et tous.

Nous lui rendrons un hommage en créant une compétition à Allevard qui lui sera dédiée « La Coupe Bernard Tomassini » pour ne jamais l'oublier.

Discrètement il s'en est allé, sûrement il va nous manquer, son souvenir perdurera dans notre cœur, dans le kokoro de chacun.

Manuella Domejean
Présidente du Karaté Club du Pays d'Allevard.

État civil

BIENVENUE

21/09 Andrei UNGUR
18/10 Soline ANSELMINO BAGNAUD
19/10 Talis BOUFADENE FRANCOIS
28/10 Naïm ZANKOUR
08/11 Zoé FOURNIER
11/11 Kylian BATAIL PIERRON
18/11 Lyna RIBEIRO
30/11 Waren DZIUZ
03/12 Nathan ROULLÉ
22/12 Midji AZOUGARH
23/12 Albane-Céleste DEMEDE
23/12 Annaëlle BOULOT
27/12 Esteban CHABUT
31/12 Oscar GANDRIAUX
09/01 Chloé COVELLO
09/01 Eleana BASILE
13/01 Memphis GABORIT
14/01 Mathis SCARPA
26/01 Loup BLUSSON
29/01 Lenzo PANZANI
01/02 Ynaïa TAKAFI
03/02 Zach GOLLA
08/02 Estéban MARTINEZ
19/02 Gabriel ROCHETTE
26/02 Maël L'ANGLAIS
01/03 Hafesa El Cherifa OUARRI
02/03 Rébecca EMERAND
05/03 Noha DEZELAK
14/03 Teddy BIANCHI
16/03 Myléna RINDONNE

ILS S'AIMENT

03/11 Daniel GIROD / Isabelle LORIA
01/12 Maud BORDAZ/Adeline WEISROCK
12/01 Rodrigue ROEM/Nives RAMAZZOTTI
19/01 Olivier FAUCHART/Mireille GILBERTE
02/03 Jaime BASTIDAS/Magali VIVES

ILS NOUS ONT QUITTÉ

22/08 Sébastien MARTINEZ
10/11 Louise PACALET veuve BELLEMAIN
10/11 Anne-Marie PACOT épouse LEMAIRE
18/11 Pasqualina GAVI veuve RIBONI
09/12 Silvano AÏTA
09/12 Anne-Marie HANS veuve JEANJEAN
12/12 Geneviève LAIR veuve CHABROLLE
15/12 Micheline VIDAL veuve DAL MORO
17/12 Evelyne COUSIN
20/12 Dominique LOSS épouse DUBOIS
23/12 Adèle CARRASCOSA veuve BOURNE
24/12 Anne-France NINTRET veuve CHARVET
31/12 Augusta ARNAUD épouse PEPIN
01/01 Serge SINELNIKOW
02/01 Christiane VANGLABEKE veuve GILLET
03/01 Emilia ALVES veuve VIEIRA DE ALMEIDA
17/01 Bernard TOMASSINI
22/01 Janine PERRET épouse BADIN
08/02 Eugène RAFFIN-CURTEYRON
11/02 Gaëtan ZAPPIA
20/02 Odette PIN-BARRAZ veuve DAVID
20/03 Marie-Anne FERRIER-TARIN veuve BLANC

Avril

25 AVRIL

Spectacle D'jal à cœur ouvert

La Pléiade, 20h30
Résa : internet réseau habituel, office du tourisme. Tarif unique : 32 € (places en vente office du tourisme et internet)

27 AVRIL

Loto du football club

La Pléiade

28 AVRIL

Exposition de voitures anciennes Centenaire Citroën

Place de Verdun, 9h à 16h

Mai

1^{ER} MAI

Fête des classes

11h rassemblement parc Very suivi d'un défilé dans les rues.

8 MAI

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

9h au Monument aux morts

5^e édition course de la Résistance

10h à 16h, animations sportives et stands culturels (gratuits)
Courses, rando, cyclo... P.16
www.coursedelaresistance.fr

DU 8 MAI AU 13 SEPTEMBRE

Exposition en plein air sur l'histoire de Grésivaudan durant la Seconde Guerre mondiale (par le Musée de La Résistance)

Place de La Résistance

10 MAI AU 12 MAI

Hanangona Fest

Festival danses orientales, indiennes et tribal fusion
La Pléiade
Site web : hanangonafest.com

12 MAI

Rassemblement 2CV et Dérivés

Lac de La Mirande, toute la journée

19 MAI

Concert de la chorale du pays d'Alleverd

Invitées : les chorales Accroche cœur de Villard-Bonnot et la chorale du Diapason de Domène
La Pléiade, 16h30
Tarif : 6€, gratuit jusqu'à 15 ans



Juin

1^{ER} JUIN

Théâtre Les Eperlués

La Pléiade

14 JUIN

Grande Kermesse des Ecoles Publiques

15 MAI

Spectacle « Brin de Poulettes » (jeune public)

La Pléiade, 17h
Réservation : Office du Tourisme

16 JUIN

Spectacle des élèves de l'association de théâtre « En Cie de Cécile »

La Pléiade, 16h (entrée libre)

16 JUIN

Concert de la chorale du pays d'Alleverd

Invitée : chorale « La Sonantine »
Eglise St-Marcel, 16h30
Tarif : 5 €, gratuit jusqu'à 15 ans

24, 25, 26 MAI

Les folles journées du clown

Festival de clown : spectacles sous chapiteau, de rues (p.11)

25 MAI

Concert de saison de l'harmonie d'Alleverd

Place de la Résistance, 17h

Juin

20, 21, 22 JUIN

Festival « Fête de la musique »

Des concerts gratuits dans la ville
Informations : office du tourisme

22 JUIN

Concert de l'école de musique

La Pléiade, 20h30

28 JUIN AU 23 AOÛT

Tous les vendredis, concert gratuit

Place de la Résistance, 18h30

29 JUIN

Spectacle de l'association « Hop and Dance »

Sur le thème des contes et légendes
La Pléiade, 19h30

Juillet

2 JUILLET AU 27 AOÛT

tous les mardis, marché nocturne

Place de La Résistance, de 19h à 22h

6 AU 14 JUILLET

Opéastage, académie de chant lyrique et chorale

Plusieurs concerts gratuits dans la ville.
Informations : operastage.fr

6 JUILLET

Concert de saison de l'harmonie d'Alleverd

Place de la Résistance, 17h

13 JUILLET

Retraite aux Flambeaux

Place de La Résistance

13 juillet au 10 août

Tous les samedis, bal populaire

Place de La Résistance

14 JUILLET

Fête nationale, commémoration de la prise de la Bastille

Départ 11h place de La Résistance
Feu d'artifice sur le lac du Flumet

Août

5 AOÛT

10^e Fête de l'automobile ancienne

Parc des Thermes, toute la journée

18 AOÛT

Salon du livre

La Pléiade, de 10h à 19h

23 AU 25 AOÛT

L'Echappée Belle

3 trails d'exception à travers le massif de Belledonne
www.lechappeebelledonne.com

septembre

7 SEPTEMBRE

Forum des associations

La Pléiade

8 SEPTEMBRE

Vide grenier

Parc thermal
Infos : www.enciencedecicile.fr

13 SEPTEMBRE

Présentation de la saison culturelle 2019/2020

avec spectacle
La Pléiade, 18h30 (entrée gratuite)

14 ET 15 SEPTEMBRE

Salon Bio et Bien-être

La Pléiade

DU 18 AU 22 SEPTEMBRE

15^e salon AlleV'Art

Galerie des Thermes

21 SEPTEMBRE

Concert de l'harmonie d'Alleverd

Place de la Résistance, 17h

Annnonce

Vends meubles bureau, très bon état, finition poirier.
Bureau, rallonge, angle, dessertes, classeur 250 € (Alleverd).
Tél. : 06 89 43 72 10